



LE BULLETIN MUNICIPAL

N°38 - JUILLET 2010

Salle polyvalente et équipements périscolaires :

les travaux commenceront début 2011



PAGE 20

Les talents
d'Argentré
se sont exposés



PAGE 14

Restructuration des
services de la Mairie



PAGE 21

Les Nuits de la
Mayenne au château
d'Hauterives

www.argentre.fr

TRAVAUX ICI ET LÀ

Aménagement avec galets,
pour une meilleure visibilité
à la sortie du Plessis



Cheminement piétonnier,
à proximité de Utile



Aménagement du carrefour
de la rue Froide et
de la rue du Bas des Vallées



Un jardin du souvenir
à côté du columbarium



Les logements locatifs
du Pré maugé sont habités



ÉDITORIAL

Je commencerai en vous faisant part de l'incompréhension de l'équipe municipale à propos de l'avancement du projet de Parc de Développement Economique Laval-Mayenne sur notre commune.

Dans le précédent Bulletin Municipal, j'écrivais que ce projet continuait d'avancer en suivant un parcours difficile...

Certes les acquisitions foncières « non agricoles » sont réalisées et la situation des exploitants agricoles se décanse... doucement mais, 4 ans après son annonce, on ne connaît toujours pas les voies d'accès et de sortie du parc. L'utilisation de l'autoroute, voire d'un nouvel échangeur à La Carie, sont toujours en discussion. On parle encore de lancer des études de faisabilité... Cela fait 3 ans que la commune et, plus récemment, Laval Agglo ont affirmé leur volonté de voir utiliser l'autoroute qui servirait également de contournement nord de Laval.

Alors pourquoi ces tergiversations ?

Il est vrai que c'est loin d'être une « partie de plaisir » que de négocier avec Cofiroute mais la plus grande difficulté provient d'une divergence de vue fondamentale avec le Conseil Général qui reste sceptique sur l'utilisation de l'autoroute et maintient sa position de vouloir une liaison nord reliant la RN 162 au nord de Louverné...

Bien évidemment, il faut bien « peser » tous les coûts mais il faut aussi les mettre en rapport avec l'économie générale du projet et le Développement Durable. Alors, comment expliquer

qu'avec cette nouvelle voie, on vienne une nouvelle fois perturber le milieu agricole en morcelant encore les exploitations agricoles et minorant les surfaces exploitées.

Et puis, d'autres agriculteurs attendent avec impatience le réaménagement foncier suite au passage de la LGV... Pendant combien de temps encore ?

En tout état de cause, il est grand temps qu'une structure (un syndicat mixte entre Laval Agglo et le Conseil Général) se mette en place pour, préalablement, bien peser tous les paramètres (notamment : coûts, contournement nord de Laval, impacts sur le monde agricole) et pour, espérons-le, donner une réelle lisibilité au projet et ainsi largement accélérer son avancement. Il en va de la réussite de ce Parc si important en terme d'emplois, étant précisé que nous resterons très vigilant aux conséquences sur la vie locale.

Point positif : L'entreprise Deret vient à nouveau de confirmer sa volonté de s'installer dans ce Parc. Alors, ne perdons plus de temps.

Concernant les 2 grands projets communaux : Salle polyvalente et équipements périscolaires ainsi que la restructuration de la rue de Beausoleil vous lirez dans la rubrique « Écho des commissions » qu'ils avancent bien. Ils marqueront l'avenir d'Argentré qui alors disposera d'équipements adaptés et « durables » au bénéfice des argentréens 🍀

Le maire, Christian Lefort



Le Maire,
Christian LEFORT

*Au nom du Conseil Municipal,
je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances*

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES	04
Extraits des délibérations	04
Tarifs de location de salle et de matériel	07
Budget 2010	08
LES ÉCHOS DES COMMISSIONS	10
Urbanisme : les projets en cours	10
Salle polyvalente et équipements périscolaires	10
La nouvelle zone d'habitation des Coprins	10
Restructuration du secteur de la rue de beausoleil	11
Le nouveau service des transports collectifs	12
Administration générale	12
Voirie environnement	13
Bâtiments : les chantiers en cours	14
Restructuration des services de la mairie	14
Service jeunesse	15
Le CLIC	15
Suppression des barrages : quelles conséquences ?	16
VIE SCOLAIRE	17
École élémentaire publique : J.-Y. Cousteau	17
École maternelle publique : les Dauphins	18
École privée : St-Cyr et ste-Julitte	19
ÉVÉNEMENTS	20
Les talents « cachés » d'Argentré	20
Le Festival des Nuits de la Mayenne	21
École de musique et de danse	21
VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE	22
Amicale laïque des écoles publiques	22
APEL	23
Comité de jumelage	24
Les 8 scaroles	25
Bibliothèque municipale	26
L'atelier d'écriture d'argentré	27
Atelier théâtre	27
Familles Rurales	28
ADMR	29
Club des aînés vallée de la jouanne	30
AAPPMA « la jouanne »	30
Comice agricole cantonal d'argentré	30
VIE SPORTIVE	31
Section randonnée pédestre	31
US argentré section badminton	31
Section foot	32
Section BMX	32
Section tennis	33
INFORMATIONS DIVERSES	34
Le 30 ^e rallye rétro	34
Devenir sapeur pompier volontaire	34
Association pour le don du sang	35
Honneur aux anciens combattants	36
SPANC	37
Consultation citoyenne à argentré	37
Une nouvelle entreprise à argentré	38
La recherche d'une assistante maternelle devient plus simple	38
Collecte des ordures ménagères et tri sélectif	39
Groupe de défense contre les organismes nuisibles	40
Le coin du jardinier	40
État civil	41
Calendrier des fêtes 2010	41
Nouveaux habitants	42
Déchetterie	42
À savoir	42
Raid nature et découverte	43

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS 2010

Les tarifs sont adoptés comme suit au 1^{er} janvier 2010 (en augmentation de 2.5%).

Communes d'Argentré-Louvigné-Soulgé

Journée	8,40
1/2 Journée matin	4,10
1/2 journée après midi	4,40
1 semaine	41,00
2 semaines	77,90
3 semaines	114,80

Autres communes

Journée	10,70
1/2 Journée	5,20
1/2 Journée après midi	5,50
1 semaine	53,20
2 semaines	102,00
3 semaines	150,00

*Rappel : Il est facturé 1€
le matin et le soir pour les enfants
arrivant avant 9h et repartant après 17h.*

Une réflexion est engagée sur la modulation, en fonction du quotient familial, des tarifs du ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pour une mise en place en septembre 2010.

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Un règlement du cimetière a été mis en place. Il précise toutes les mesures nécessaires à la sécurité, la salubrité, la tranquillité publique, au maintien du bon ordre et de la décence dans le cimetière. Il est consultable en mairie.

SUBVENTION « SINISTRÉS D'HAÏTI »

Suite à la tragédie qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, le conseil municipal a décidé de verser la somme de 500 € au Secours Catholique français pour venir en aide aux populations sinistrées.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR SURVEILLANT DE BAINNADE

Comme chaque année, la baignade sur le plan d'eau est ouverte pendant les mois de juillet et août. Cette baignade n'est autorisée qu'à condition d'y affecter un surveillant titulaire du Brevet de Nageur Sauveteur. Une aide est demandée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection des Populations.

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> DE DÉCEMBRE À MAI 2010



TARIF DROIT DE PLACE

M. Morgan JOSSE a fait une demande d'emplacement au niveau du plan d'eau pour la vente de boissons et d'alimentation (sandwich, frites, Kebab, glaces,...) pendant la période estivale. C'est une excellente initiative. Le droit de place avec fourniture d'électricité est fixé à 1€/jour.

CONTRÔLE ET ENTRETIEN DE LA DESSERTE INCENDIE

Rappel : la défense incendie incombe aux communes.

Le contrat triennal d'entretien des poteaux d'incendie étant arrivé à échéance, la société SAUR a proposé une nouvelle convention.

Elle effectuera une fois par an la mesure du débit pression, la vérification du fonctionnement mécanique et la remise en état si nécessaire des pièces hydrauliques. Elle établira un rapport des travaux effectués. Le tarif est de 77,23 € HT par poteau incendie.

PROJET D'URBANISATION DU SECTEUR LES COPRINS

Suite à l'appel d'offre lancé concernant l'extension urbaine des Coprins et après une audition de 3 candidats, c'est l'équipe

ECCE TERRA qui a été choisie. Cette dernière nous propose d'effectuer une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU). Une subvention est demandée auprès de l'ADEME (taux de 50%) pour les frais d'étude liée à la démarche AEU (19 141,66 € HT intégrée à l'offre globale de 87 187,66 € HT).

CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE ET D'ÉQUIPEMENTS PÉRISCOLAIRES DE RESTAURATION ET D'ACCUEIL.

Dans le cadre du projet de la construction d'une salle polyvalente et d'équipements périscolaires de restauration et d'accueil, la commune a lancé un avis de concours pour désigner le maître d'œuvre. Sur les 90 candidatures reçues, 4 cabinets ont été retenus par le jury de concours.

Le 26 février, le jury de concours s'est de nouveau réuni afin d'émettre un choix parmi les 4 projets anonymes : le projet de l'équipe n° 2 a été retenu à 4 voix contre 2.

Après présentation des 4 projets, toujours de façon anonyme et après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de confirmer le choix de l'équipe n° 2.

L'ouverture des enveloppes des pièces administratives a ensuite désigné le cabinet de Didier Le Borgne et associés comme maître d'œuvre.

L'estimation des travaux faite par le maître d'œuvre et le conseil municipal est de 2 360 000 € HT. Laval Agglomération apportera son soutien par le biais de fonds de concours pour le financement des travaux.

TAUX D'IMPOSITION 2010

Afin de pouvoir réaliser ce projet de construction de salle polyvalente et d'équipements périscolaires de restauration et d'accueil le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition de 5% pour l'année 2010 et donc de les fixer ainsi :

	TAUX Année 2009	TAUX Année 2010
FNB (foncier non bâti)	41,83 %	43,92 %
FB (foncier bâti)	25,08 %	26,33 %
TH (taxe habitation)	16,42 %	17,24 %

Cette augmentation des taux devrait amener une ressource supplémentaire d'environ 34 000 €.



VENTE PARCELLE POUR L'ÉCOLE ST CYR

Pour les besoins de la construction de la future école privée St Cyr Ste Julitte, il est nécessaire de céder la parcelle située sur le bord la route départementale 131 au-dessus du Plan d'eau pour une surface approximative de 3 000 m².

Le prix proposé s'établit à 37 000 € et a été calculé à partir de 2 paramètres :

- Le prix pratiqué pour l'acquisition d'un terrain nu constructible sur Argentré soit 4 €/m².
- Le surcoût de VRD (Voirie et Réseaux Divers) engendré par ce projet d'école privée soit 25 000 € pour un coût total de VRD estimé à 300 000 €. Si le coût total réel des VRD du projet communal était inférieur à l'estimation des 300 000 €, cette part de 25 000 € sera révisée à la baisse.

DEVENIR DE L'ANCIENNE MAIRIE

Aujourd'hui l'ancienne mairie n'est que partiellement utilisée par les associations et la paroisse. La partie rez-de-chaussée, non occupée, est un emplacement idéal pour une activité commerciale : une esthéticienne est fortement intéressée pour s'y installer.

Le groupe CIL a été contacté pour restructurer l'immeuble avec commerces au rez-de-chaussée et logements à l'étage (de manière comparable à ce qui a été fait pour l'immeuble où est installée la fleuriste).

PROPOSITION D'ACQUISITION DU TERRAIN DE L'ÉCOLE PRIVÉE

L'école privée va déménager sur le site du plan d'eau pour la rentrée de septembre 2011. Le site actuel deviendra ainsi disponible pour une restructuration vers l'habitat. Le notaire du propriétaire actuel, M Le Tourneur du Val, a proposé à la commune d'acquérir le terrain bâti au prix de 200 000 € pour 5 171 m², soit près de 40 €/m² avant démolition.

Malgré une topographie à 2 niveaux, la situation du terrain est intéressante pour y réaliser un ensemble immobilier attractif. Compte tenu des prix pratiqués habituellement, la municipalité pourrait proposer une acquisition sur la base de 20 €/m². En outre, il faudrait déduire le coût de démolition (avec présence d'amiante) estimé à 25 000€



VOTE DES SUBVENTIONS 2010

Une somme de 47 000 €, identique à celle de l'an dernier, est inscrite au budget 2010.

Fonctionnement ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	3 170,93 €
ADMR	460,00 €
AFCCRE (Association des communes et régions d'Europe)	242,00 €
AGORA (Restauration scolaire et accueil loisirs)	1 200,00 €
AMF53 (association des maires de France-Mayenne)	688,42 €
Ass. des amis de la BDM de la Mayenne	358,35 €
Ass. sportive et culturelle Cousteau	9 535,69 €
Ass. sportive et culturelle Les Dauphins	4 487,03 €
Les Babies (fonctionnement)	210,00 €
Atelier théâtre	3 400,00 €
CAUE de la Mayenne (Conseil en Architecture de la Mayenne)	183,00 €
Classe de découverte Les Dauphins	1 380,00 €
Classe de découverte St Cyr	1 656,00 €
Centre Local d'Information et de Coordination Gériatologique - CLIC	1 279,00 €
Club des aînés	350,00 €
Comice agricole	320,00 €
Comité de jumelage	2 480,00 €
Familles rurales - Association Argentré	420,00 €
Fanfare Argentré	230,00 €
Féd. Dép. Group. Protection des cultures - FDGDON	274,00 €
Halte garderie Capucine (Bonchamp)	400,00 €
La Maison de l'Europe en Mayenne	50,00 €
La Prévention Routière	175,00 €
Société de pêche La Jouanne	373,00 €
Société Protectrice des Animaux	744,00 €
UDAF de la Mayenne (Union Dép. Des Associations Familiales)	250,00 €
US Argentré	9 130,00 €
US Argentré Projet Raid Nature	1 000,00 €
APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés)	50,00 €
Actions humanitaires	750,00 €
Autres subventions non affectées	1 753,58 €
TOTAUX	47 000,00 €



TARIFS DE LOCATION DE SALLE ET DE MATÉRIEL

À COMPTER
DU 1^{ER} JANVIER 2010

Description des salles louées
et info pratiques sur
www.argentre.fr
la vie communale
infos pratiques

Période de chauffage du
1^{er} octobre au 30 avril

Règlement:

• Pour les associations

Un seul chèque de caution
d'un montant de 836 €
sera demandé en début
d'année. Il couvrira toutes
les locations (salle,
matériel, sono).

L'association aura une
seule location gratuite au
choix dans l'année. La
location d'une salle pour
un vin d'honneur sera
gratuite.

• Pour les particuliers

La réservation ne sera
effective qu'au versement
des arrhes (30% de la
location), 2 mois avant la
location. L'annulation de la
location ne pourra être pris
en compte que par écrit ou
par courriel. Un chèque de
caution d'un montant de
836 € sera demandé à
chaque location. Si le
nettoyage de la salle
nécessite plus de 2 heures
de ménage, un forfait de
31,82 € sera déduit de la
caution

Tarifs 2010 salle des fêtes	Tarifs commune	Tarifs hors commune
Forfait 1 jour avec chauffage	153	242
Forfait 1 jour sans chauffage	123	214
Forfait 2 jours avec chauffage	230	363
Forfait 2 jours sans chauffage	187	321
Vin d'honneur, vente commerciale	67	116
Associations communales		
Journée des classes	37	Plein tarif
Forfait 1 jour avec chauffage	123	242
Forfait 1 jour sans chauffage	98	214
Forfait 2 jours avec chauffage	184	363
Forfait 2 jours sans chauffage	149	321
Soirée théâtre- loto	47	116
Soirée Saint Sylvestre	153	605
Galette des rois/assemblée générale	gratuit	116
Une boîte de 20 crochets aimantés est mise à disposition pour accrocher vos décorations au plafond		
Cuisine restaurant municipal		
Particuliers/Entreprises/etc	153	193
Associations communales	54	
Participation forfaitaire au ménage de la cuisine	33	33
Tarifs 2010 salle de la Vallée	Tarifs commune	Tarifs hors commune
Forfait 1 jour avec chauffage	115	182
Forfait 1 jour sans chauffage	93	161
Forfait 2 jours avec chauffage	173	272
Forfait 2 jours sans chauffage	140	240
Vin d'honneur, vente commerciale	48	86
Associations communales		
Journée des classes	33	Plein tarif
Forfait 1 jour avec chauffage	92	182
Forfait 1 jour sans chauffage	73	161
Forfait 2 jours avec chauffage	138	272
Forfait 2 jours sans chauffage	112	240
Soirée théâtre- loto	37	88
Soirée Saint Sylvestre	115	455
Galette des rois/assemblée générale	gratuit	86
Tarifs 2010 salle de la Jouanne	Tarifs commune	Tarifs hors commune
Forfait 1 jour avec chauffage	87	136
Forfait 1 jour sans chauffage	71	120
Forfait 2 jours avec chauffage	130	204
Forfait 2 jours sans chauffage	107	179
Vin d'honneur, vente commerciale	33	65
Associations communales		
Journée des classes	27	Plein tarif
Forfait 1 jour avec chauffage	65	137
Forfait 1 jour sans chauffage	54	121
Forfait 2 jours avec chauffage	97	206
Forfait 2 jours sans chauffage	81	181
Soirée théâtre- loto	27	66
Soirée Saint Sylvestre	87	340
Galette des rois/assemblée générale	gratuit	66
Location de matériel	Tarifs commune	Tarifs hors commune
Sono portative	gratuite	Non louées
Bancs	1.50	
Table (4 personnes)	2.50	2,10
Chaise	0.50	0,35
Travée + bâche (l'unité)	33	Non louées
Caution Percolateur 40 tasses	50	50
Droit de place		
A l'année	121	121
Par passage	38	38
Location plateau pour déchets		
Déchets verts		20
Gravats / gros encombrants		39
Déchets non triés		48
Cimetière		
Colombarium (50 ans)		130
Concession trentenaire		130
Concession cinquantenaire		217
Taxe d'inhumation		44



BUDGET 2010

LE POINT AVEC ANTOINE RIVIÈRE, ADJOINT AUX FINANCES



QU'EST CE QUI CARACTÉRISE LE BUDGET 2010 ?

Commençons par le budget de fonctionnement qui s'établit à 2 187 456 €. Il se caractérise par un effet combiné d'actions destinées à maîtriser nos charges et à augmenter nos recettes fiscales de 5 % des 3 principales taxes communales (habitation, foncier bâti et foncier non bâti)

Ce graphique permet de visualiser la ressource fiscale locale représentant 32 % de l'ensemble de nos recettes. Les taux des taxes locales n'avaient pas été revu depuis 2002. Avec la révision des bases, c'est 47 400 € de recettes en plus, soit une augmentation moyenne de d'environ

20 € par habitant (base 2 500 hab.) Cette augmentation des impôts locaux est nécessaire pour parvenir à la concrétisation des investissements à venir. Soulignons la part de l'Etat qui intervient de manière significative à 37 % de nos recettes.

Y A T-IL D'AUTRES RESSOURCES POTENTIELLES SUR LA COMMUNE ?

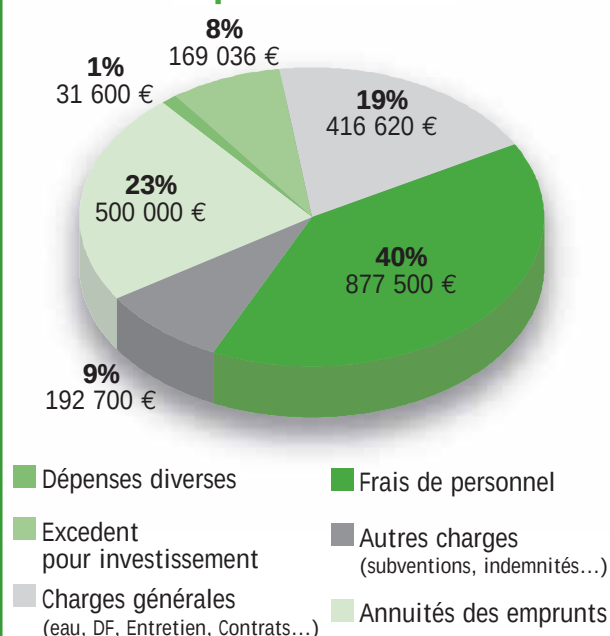
D'autres ressources sont possibles et comme nous l'indiquons dans le bulletin de juillet 2009, à nouveau nous sensibilisons les propriétaires de leur logement pour que soient déclarés les agrandissements réalisés. Certains le

font, d'autres pas. En tout état de cause, cela impacte les ressources communales. Il apparaît équitable que chacun respecte ses obligations, le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour vous renseigner.

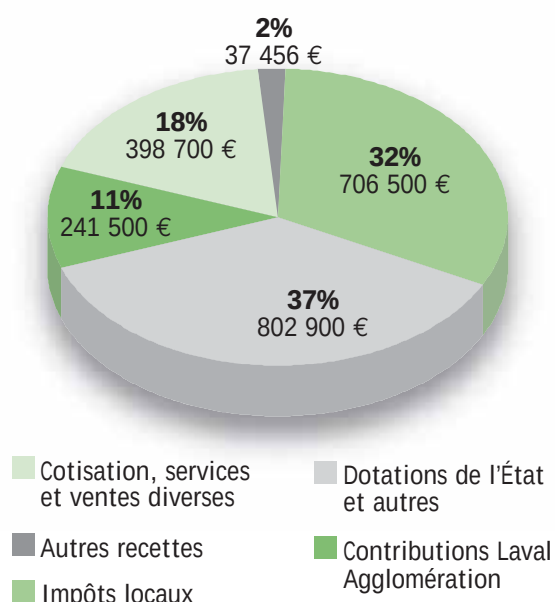
DANS LA SECTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT,

On trouve toutes les charges permettant à la commune et à ses services de fonctionner : les charges de personnels, les annuités liées aux emprunts, l'énergie, les fournitures, les achats d'alimentation pour la cantine et les subventions versées aux différentes associations. Nous misons sur une baisse de nos charges de 3,22%.

Dépenses réelles



Recettes de Fonctionnement 2 187 456 €



En effet, nous avons constitué un groupe dit « audit financier » qui pilote les principales lignes budgétaires. Chaque commission a procédé à un réexamen des postes sur lesquels nous pouvons agir.

Nous cherchons à faire des économies tout en maintenant la qualité de service. Notons que les charges de personnel représentent la part significative du budget avec 40%.

Les autres charges, eau, énergies, et fournitures font l'objet d'attention particulière. (suivi de l'évolution des consommations avec plan d'actions et de sensibilisations des usagers)

L'implication des élus et des équipes de salariés devraient permettre de réussir le challenge de réductions des charges. Ce processus de réduction de charges devra être à l'esprit dans la durée, afin de bien réussir la mise en oeuvre de nos investissements à venir et de limiter la hausse des impôts locaux.

Le graphique permet de visualiser la part consacrée aux remboursements de nos emprunts soit 500 000 €. Une fois payée cette charge, la commune dispose d'à peine 170 000 € d'excédent de budget à transférer à la section investissement. C'est par la maîtrise de nos charges et l'optimisation de nos recettes que nous espérons augmenter le niveau de cet excédent qui nous sera

nécessaire pour faire face aux futures annuités sur les investissements futurs.

LA RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE A T'ELLE DES CONSÉQUENCES SUR LE BUDGET 2010 ?

Cela n'a pas d'impact sur notre budget communal puisque la taxe professionnelle était perçue par Laval Agglo. 2010 sera une année de transition. L'État assumera son rôle en s'assurant que chaque collectivité percevra des montants comparables à 2009 majorés de 1 %. Pour les années suivantes, un système de Fonds nationaux de garantie assurera les compensations entre les manques à gagner et les surcroûts de ressources occasionnés par le nouveau système de calcul de contribution fiscales des entreprises*. Cette ressource fiscale est toujours gérée par Laval Agglomération. Toutefois, le nouveau mode de calcul en prenant en compte la valeur ajoutée des entreprises et non les investissements réalisés est exposé à des variations dans le futur ce qui augure des impacts financiers potentiels.

PARLONS MAINTENANT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PRÉVU EN 2010 ?

Nous prévoyons un budget de 4183215€, c'est le montant des investis-

sements programmés le plus conséquent depuis plusieurs décennies.

La construction de l'ensemble « salle polyvalente et équipements périscolaires » représente la part la plus importante. C'est le projet majeur du mandat que nous allons essayer de contenir dans un périmètre proche de 3 millions d'euros.

Depuis plus d'un an, une équipe est dédiée au projet groupé de construction. Elle est fortement mobilisée pour concilier à la fois la maîtrise budgétaire et la qualité de l'investissement.

Si la ligne budgétaire est annoncée dès 2010, la réelle dépense d'investissement sera réalisée sur l'année 2011 et avec l'étalement des travaux nous irons au-delà.

COMMENT PRÉVOYEZ-VOUS LE FINANCEMENT ?

Nous n'aurons pas d'autre choix que de recourir à un emprunt de longue durée (25 à 30 ans).

Si le contexte de taux bas est favorable, nous ne perdons pas de vue que le montant à rembourser tous les ans se situera entre 165 000 € et 200 000 € sur une base de 2.5 millions d'euros à emprunter. Notre auto financement sera limité et nous recherchons à optimiser les diverses subventions.

Nous ne faisons pas apparaître dans ce budget la vente de biens communaux, mais il est probable que des transactions immobilières puissent s'opérer à l'exemple de l'ancienne mairie.

Cet investissement s'inscrit dans l'avenir et prend tout son sens avec l'augmentation de la population et l'installation de la zone dite multi activités à la Carie

INVESTISSEMENTS

Salle polyvalente et équipements périscolaires	3 270 050 €
Restructuration rue de Beausoleil	326 000 €
Acquisition commerce	145 000 €
Voirie (entretien des chemins et routes)	72 500 €
Travaux bâtiments communaux (église et autres bâtiments)	71 183 €
Acquisitions divers matériels	63 316 €
Aménagement rue du Bas des Vallées	60 000 €
Aménagement entrée des Terrasses	32 000 €
La Poste (aménagement)	23 133 €
Dépenses imprévues	24 209 €
Plan Local d'Urbanisme	22 368 €
Maison médicale	20 000 €
Aménagement jardins familiaux	20 000 €
Salle du Maine (ancienne mairie)	10 000 €
Acquisition matériel écoles publiques	5 000 €
Aménagement du centre bourg	5 000 €
Achat de livres (bibliothèque)	3 207 €
Acquisition matériel école privée	1 250 €

*www.economies.gouv.fr/tp-cet



URBANISME : LES PROJETS EN COURS

/ ALAIN MARSOLIER alain.marsollier@argentre.fr

SALLE POLYVALENTE ET ÉQUIPEMENTS PÉRISCOLAIRES

Le bulletin de janvier dernier présentait le schéma d'implantation intégrant également les bâtiments de l'école privée. L'étude de ce grand projet se poursuit. À la suite du concours d'architecture, c'est le projet du cabinet Le Borgne de Nantes qui a été retenu, le dessin en perspective présente le projet en couverture de ce bulletin, un ensemble finalement regroupé en un seul bâtiment.

Nous accèderons à l'ensemble du complexe par l'entrée actuelle du parking du plan d'eau, route de Louvigné. Un parking d'environ 40 places complètera celui existant, et l'entrée sera réaménagée pour permettre notamment la circulation des cars.

Le complexe « salle polyvalente et équipements périscolaires » s'organisera autour d'un belvédère, en surplomb du plan d'eau.

La grande salle de 400 m² (la salle des fêtes actuelle fait 250 m²) sera équipée de gradins escamotables d'une capacité de 150 places et d'un espace scénique de 90 m² ayant un accès direct depuis l'extérieur. Le bar, situé à l'entrée, aura une terrasse panoramique. L'entrée du public se fera par le belvédère, véritable lieu « intergénérationnel », selon l'auteur



du projet. Les espaces d'accueil d'une part et de restauration d'autre part, s'ouvriront également vers cette esplanade, mais auront chacun leur entrée indépendante ; des liaisons intérieures et, notamment un préau commun, assureront le fonctionnement de l'ensemble.

De conception bioclimatique, le bâtiment propose une orientation au sud permettant à la fois de s'ouvrir sur le plan d'eau mais également de récupérer les apports solaires. Le projet prévoit l'obtention du label énergétique BBC (bâtiment basse consommation) et dans le cadre d'une démarche HQE (haute qualité environnementale) une traçabilité sur les matériaux utilisés et une gestion

organisée des déchets du chantier de construction.

La commission extra-municipale a beaucoup travaillé avec le cabinet d'architecte depuis fin mars, afin de faire les adaptations nécessaires pour garantir un fonctionnement optimisé. Le permis de construire va désormais pouvoir être déposé, et l'appel d'offres pour les travaux sera lancé à l'automne.

Les travaux devront démarrer début 2011 pour une mise en service en 2 temps, d'abord les équipements périscolaires à la rentrée de septembre 2011 puis la salle polyvalente au printemps 2012 ■

LA NOUVELLE ZONE D'HABITATION DES COPRINS

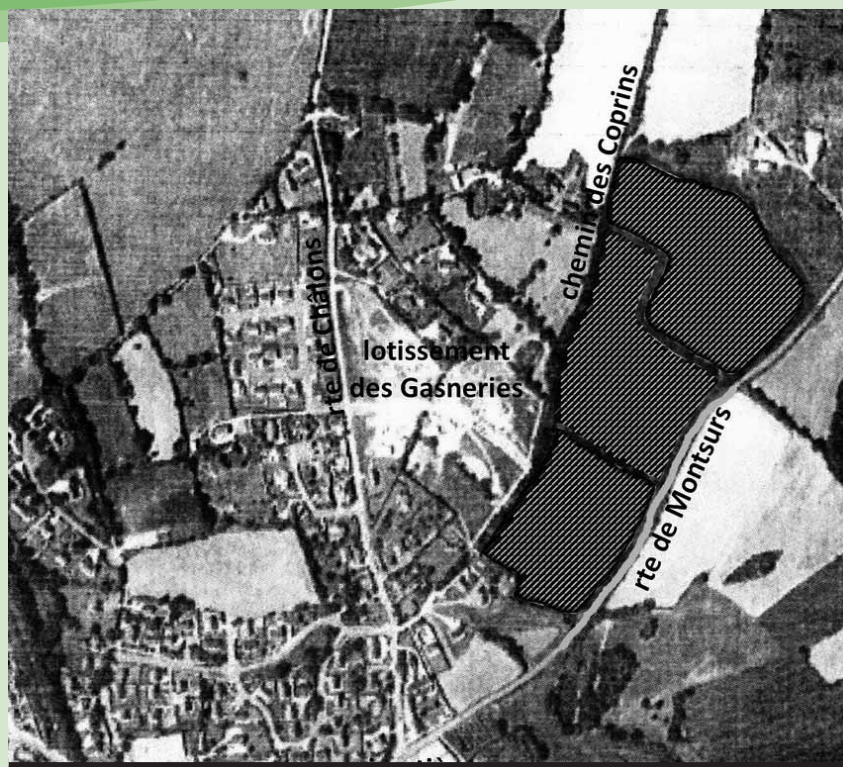
Cette nouvelle zone d'habitation d'un peu plus de 8 hectares, située, comme la photo aérienne le montre, en continuité des Gasneries s'étend jusqu'à la route de Montsûrs ; à terme, environ 150 logements pourront y être construits. Si l'étude porte sur la totalité de la zone, afin de se doter d'un schéma d'aménagement sur l'ensemble, l'urbanisation ne se fera pas bien sûr en une seule fois : 3 tranches permettant d'accueillir chacune environ 50 logements sont envisagées. Aujourd'hui, le développement durable

est sur toutes les lèvres ; depuis quelques temps, en France, le constat est fait d'une « artificialisation » excessive des espaces agricoles (l'équivalent de la superficie d'un département français disparaît tous les 10 ans). La Mayenne, où la consommation pour l'habitat représente environ 60%, n'échappe pas à ce constat. Maîtriser l'étalement urbain (pour utiliser moins d'espaces agricoles à nombre égal de nouveaux logements) est devenu aujourd'hui une priorité pour toutes les communes. Argentré

va s'y employer sur ce secteur mais également en travaillant sur la création de logements nouveaux dans le centre du bourg (voir ci-contre le projet de Beausoleil)

Économiser l'espace sur ce secteur ne peut bien sûr être l'unique objectif. Il importe pour qualifier ce nouveau **quartier durable**, d'intégrer dans les réflexions :

- la préservation des ressources naturelles et la biodiversité,
- la gestion des eaux pluviales,



- les modes de déplacements alternatifs à la voiture,
- l'incitation à des constructions économes en énergie,
- le lien social par des espaces publics agréables,
- la diversité de l'offre pour un quartier accessible à toutes les catégories socio-professionnelles, et ainsi **donner envie d'y habiter.**

Les professionnels désignés en début d'année pour cette étude (un urbaniste, une architecte paysagiste, un spécialiste de l'environnement, un spécialiste des voiries et réseaux divers), ont réalisé le diagnostic des lieux afin de nous faire part des enjeux, des contraintes, des possibilités qu'offre le site pour nous proposer un projet répondant à la fois à ces enjeux et à nos attentes.

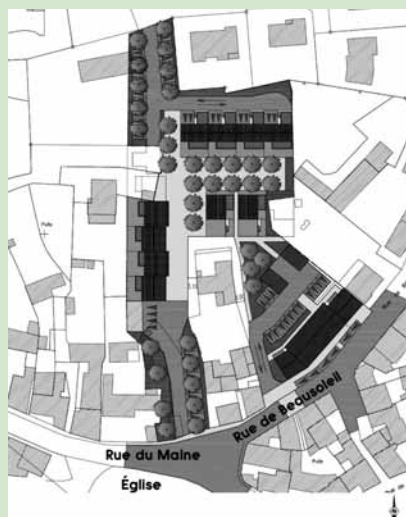
Le 12 mai dernier une rencontre avec des professionnels œuvrant dans le domaine de la construction sur notre secteur (M^e Collet notaire, M. Paillard agent immobilier, M. Bardoux Méduane Habitat) a permis d'échanger sur l'évolution du marché de l'immobilier. Que ce soit pour des raisons économiques, une sensibilité plus forte au développement durable, ou le souhait de moins de terrains à entretenir, ils nous ont tous confirmé une diminution

de la demande de grandes parcelles. Ils constatent que les petites parcelles sont de plus en plus prisées, notamment quand le cadre de vie et les espaces publics sont agréables, les espaces d'intimité par rapport aux parcelles voisines bien étudiés. La consommation d'énergie devient également un critère de choix primordial pour un logement. Le travail se poursuit maintenant par des propositions de schéma d'aménagement sur l'ensemble et d'un plan d'aménagement pour une 1^{re} tranche, où l'on devrait trouver, pour environ 2/3, des parcelles de 300 à 600 m² libres de constructeurs, et pour 1/3 des parcelles de 250 à 400 m² intégrées dans des opérations groupées où les logements seront construits par des constructeurs pour être loués ou vendus.

Pour faciliter l'acquisition du foncier nécessaire, une demande de déclaration d'utilité publique (DUP) va être faite auprès du préfet, qui se traduira notamment par une enquête publique, le schéma d'aménagement sur l'ensemble constituera l'élément essentiel du dossier. Si tout va bien, les travaux de viabilisation de la 1^{re} tranche devraient démarrer en fin d'année, et les 1^{res} constructions au printemps prochain

RESTRUCTURATION DU SECTEUR DE LA RUE DE BEAUSOLEIL

Dans le bulletin de janvier 2009, nous présentions l'étude de restructuration du secteur de Beausoleil, un projet de 20 à 25 logements et en rez-de-chaussée de la rue de Beausoleil, la possibilité d'accueillir environ 350 m² de commerces. Le contexte économique défavorable n'avait pas permis alors de trouver un constructeur prêt à réaliser l'opération. Le dossier redémarre maintenant puisque le groupe CIL est d'accord pour réaliser le projet, avec une 1^{re} tranche concernant l'îlot en bordure de la rue. Cette période aura été mise à profit pour réaliser les acquisitions nécessaires, aujourd'hui la commune est propriétaire de la majorité des parcelles. Quand ce bulletin sera distribué, la presse se sera sûrement fait l'écho des réunions prévues, d'abord en juin avec les commerçants et les riverains, puis avec l'ensemble de la population. Comme nous l'indiquions, la commune rétrocédera les terrains au CIL, après avoir procédé aux démolitions. Cette étape préalable aux constructions devrait avoir lieu avant la fin de cette année, la consultation des entreprises va être lancée prochainement, il leur sera bien sûr demandé de prendre en compte le fonctionnement dans le secteur et la vie des riverains pour un minimum de perturbations



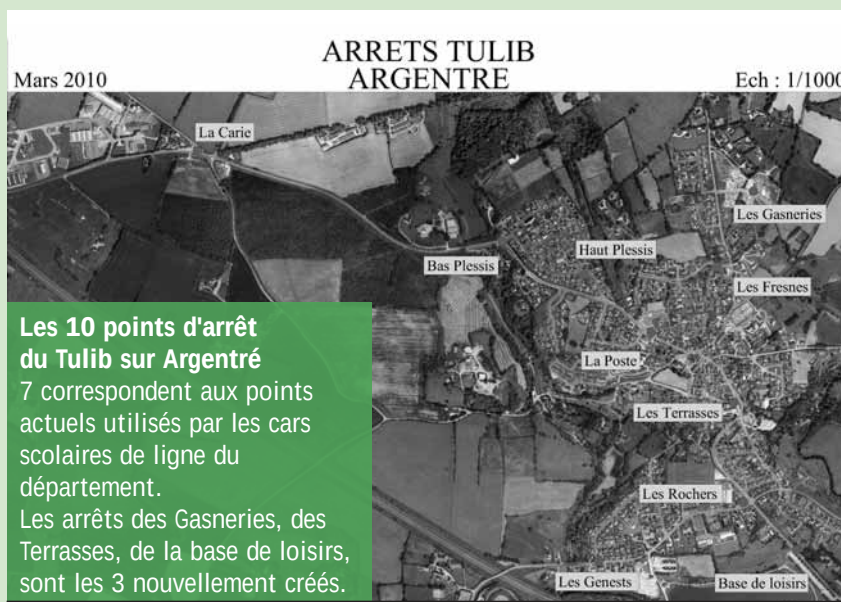
LE NOUVEAU SERVICE DES TRANSPORTS COLLECTIFS

/ ALAIN MARSOLIER alain.marsolier@argentre.fr

Le 14 Avril dernier, vous étiez environ une trentaine de personnes venues assister à la présentation par le président de Laval Agglo, Guillaume Garrot, du nouveau service qui sera mis en place à la rentrée de septembre. Dans le dernier bulletin de décembre dernier, nous avions également apporté des explications sur les nouveautés de ce service public.

Pour mémoire, l'innovation la plus importante pour Argentré sera la création du TULIB (en remplacement du Lutin). J'en rappelle le principe : Au minimum 1 heure avant le déplacement souhaité, on appelle la centrale de mobilité « ouverte de 7h30 à 19h du lundi au samedi, » en demandant de venir nous chercher à un des points d'arrêt Tulib, pour nous amener soit à l'arrêt de la Faux à Bonchamp (ligne Bonchamp-Laval) soit à l'un des autres points d'arrêt des communes du secteur (Louvigné ou Soulgé).

Le fonctionnement est identique dans le sens inverse, par exemple pour revenir de Laval sur Argentré, on prend le bus



sur la ligne Laval-Bonchamp, en demandant, toujours à la centrale de mobilité (et toujours au minimum 1 heure avant) de venir nous chercher à l'arrêt de la Faux et de nous ramener à l'un des points d'arrêt Tulib d'Argentré. On voit bien que pour bien profiter du service, la connaissance des horaires

de la ligne Bonchamp-Laval dont la fréquence sera de 20 mn aux périodes de pointe du matin et du soir est essentielle. Le règlement du fonctionnement du Tulib, en cours de préparation actuellement, va préciser les modalités d'utilisation qui nous seront communiquées au cours de l'été !

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : LA COMMUNE SOUCIEUSE DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

/ JEAN-MARC BOUTET jeanmarc.boutet@argentre.fr

Ce n'est pas que l'éolien, le nucléaire, les incidences du CO2 de nos voitures ; NON, c'est un état d'esprit. Il s'agit d'avoir un comportement plus responsable, d'avoir la volonté de changer nos habitudes. Comment cela est-il mis en œuvre dans notre commune ?

LA RÉCUPÉRATION DES PAPIERS ET CARTONS DANS LES BUREAUX DE LA MAIRIE ET À LA GARDERIE

En général, nos poubelles contiennent 21,5% de papiers et cartons.

Les papiers que l'on reçoit et qui ne méritent pas d'être archivés, les documents édités non utiles, les pubs

etc... sont désormais mis dans des sacs poubelle... en papier. De même, à la garderie, tous les essais de dessins, découpages et autres confections qui ne rejoignent pas les étagères des chambres des enfants... vont à la poubelle « papier ».

Depuis fin 2009, tous ces sacs poubelle papier vont grossir les containers « carton et papier » et tout cela est recyclé. Le carton et le papier sont en effet une excellente matière première au recyclage : ils peuvent être transformés en essuie-tout, en papier toilette, en enveloppes... etc.

L'essentiel est d'abord de réduire le volume de nos poubelles : le meilleur déchet... est celui que l'on ne produit

pas, donc diminuer les tirages, les photocopies. C'est ainsi que depuis 2 ans, toutes les convocations, compte-rendus de réunions et dossiers pour le conseil municipal sont adressés aux élus par courriel uniquement. Dans ce même objectif, lors des réunions, les documents sont projetés sur écran.

L'UTILISATION DES PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour le ménage des salles (sols, tables, chaises etc...) nous testons des produits biodégradables, des produits d'entretien Bio. Bien sur, ils sont légèrement plus chers, mais ils protègent notre avenir, notre santé, car ils sont moins agressifs. En conclusion : ayons les bons gestes !



VOIRIE ENVIRONNEMENT / ANDRÉ LEUDIÈRE andre.leudiere@argentre.fr



TRAVAUX DE VOIRIE 2010

Les travaux de remise à niveau de différents chemins communaux vont être effectués courant juillet. Un passage piétons vient d'être réalisé chemin des Marzelles côté « Utile » (voir photo page 2). Un passage clouté est en cours sortie des Gasneries avec accès surbaissé au trottoir. De gros travaux de maintenance des réseaux en eau potable et usée ont été réalisés par le SIAEP (Syndicat Intercommunale d'Assainissement et Eau Potable) en avril et mai rue du Pavillon, rue Froide, impasse de l'école privée, rue des Bossards et rue de Bel air. Un aménagement avec galets a été réalisé sortie du lotissement du Plessis pour une meilleure visibilité, d'autres suivront (voir photo page 2). La rue du Bas des Vallées a été aménagée par un terre-plein central dans le virage d'accès au lotissement du Lac pour faciliter la circulation à double sens des habitants du secteur. Les habitants de la Croix Picard et la Croix Maugé se sont vu attribuer un numéro d'habitation de quartier afin de mieux les localiser.

CIRCULATION DANS LA RUE FROIDE

Un essai a été réalisé rue Froide qui est devenue piétonne pendant le mois de juin. Devant la nécessité de mettre en place des liaisons douces vers le site du plan d'eau où seront regroupés les équipements scolaires et périscolaires, il a été imaginé d'interdire (sauf aux riverains) la circulation automobile sur la portion allant de la rue du Bas des Vallées à la rue du Pavillon. Des barrières provisoires dont l'emplacement a été choisi en concertation avec les riverains ont été installées pour matérialiser cette interdiction. En septembre, probablement, et suivant les observations de juin, les automobilistes devront

emprunter la rue du Bas des Vallées et non la rue Froide pour se rendre au centre bourg.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Actuellement le SDEGM (Syndicat Départemental d'Électrification et de Gaz de la Mayenne) réalise un état des lieux sur tous les points lumineux, l'objectif étant de réduire la consommation en énergie dans les prochaines années. Dans cet objectif, plusieurs opérations ont déjà été menées :

- Rue du Verger : changement des globes et ampoules pour un nouvel éclairage avec ampoules basse consommation.
- Le lotissement de la Poste ne sera plus éclairé la nuit.
- Le parking de l'école Cousteau sera raccordé au réseau du groupe scolaire.
- 3 armoires manuelles vétustes de déclenchement de la mise en lumière des rues vont passer en horloges astronomiques ainsi que 6 autres points.

ENVIRONNEMENT



Pour la propreté de notre commune, nous avons mis en place 10 poubelles de rues dans divers quartiers.

BROYAGE

Nous avons réalisé au plan d'eau, avec les communes environnantes, une démonstration sur la valorisation des végétaux, par broyage ou par déchiquetage (diaporama de la démonstration sur le site www.argentre.fr). Une réflexion

est menée avant de prendre la décision d'acheter ou de louer tel ou tel matériel. Les copeaux peuvent être utilisés sous forme de paillage ou étalés sur les chemins (essai dans le chemin des Coprins).

ARGENT DE POCHE



Aux vacances de février et de printemps les jeunes ont remis en état les poubelles, peint la clôture de la salle de la Jouanne, préparé les jardinières, etc... Pendant 3 semaines en juillet, avec l'appui des services techniques, des jeunes de la commune vont participer à l'entretien des massifs, au nettoyage des rues, à de l'archivage, à de la peinture, à la pause de clôtures etc... Merci à tous ces jeunes.

PÊCHE

Après un démarrage timide de la saison, la fréquentation est normale. Le brochet semble en effet être bien présent maintenant.

PÉDALOS

Ouverture au pont de la Pentecôte, puis en juillet et août
Cette année un marchand ambulant de boissons, sandwiches etc... sera présent sur le parking du plan d'eau.

BAIGNADE

Surveillée du 3 juillet au 31 août

AIRE DE REPOS

Ouverture depuis fin juin et jusqu'à septembre



BÂTIMENTS / FABRICE PAUMARD fabrice.paumard@argentre.fr LES CHANTIERS EN COURS...

Tout d'abord nous souhaitons bienvenue à deux nouveaux employés municipaux :

- Christophe DECAHAGNE pour les travaux bâtiments en général
- Didier FOUBERT : responsable des travaux et gestion des bâtiments ainsi qu'une fonction au service urbanisme en Mairie.

L'un et l'autre ont des compétences en menuiserie, électricité et petits travaux divers.

Le premier semestre aura vu le remplacement de deux des toitures des bâtiments locatifs du PALIS, travaux

effectués par l'entreprise ROCHER.

Beaucoup de petits travaux moins spectaculaires :

- Mise en place des mains courantes pour les accès à la Poste,
- Agrandissement du local technique, derniers travaux que nous devons à notre jeune retraité Jean Charles LANDAIS. J'en profite pour lui faire un clin d'œil et le remercie à nouveau pour toutes les compétences qu'il a mises au service de la commune.

Les Argentréens ont enfin la bonne heure sur les quatre cadrans de l'église, suite à l'intervention de l'entreprise

BIARD-ROY de VILLEDIEU les POËLES qui a aussi remis aux normes le paratonnerre.

La remise en état de l'arrosage du terrain d'honneur est en cours, avec dans l'avenir une quasi autonomie en eau de pluie récupérée sur les toits de la salle de sport.

L'école Jacques Yves COUSTEAU va embellir sa façade d'une fresque réalisée par les élèves sur le thème de la MER que nous avons pu découvrir le vendredi 25 Juin 🍀

RESTRUCTURATION DES SERVICES DE LA MAIRIE : ÇA BOUGE À ARGENTRÉ !

Suite au départ à la retraite de Jean-Charles Landais, le 31 mai 2010, il est apparu opportun de se pencher sur une réorganisation des services pour une meilleure efficacité.

Nous avons donc à présent deux secteurs techniques autonomes :

1/ Service Urbanisme et bâtiments sous la responsabilité de Didier Foubert avec pour missions :

- la coordination de l'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, certificats de conformité) grâce à une bonne connaissance du terrain,
- l'implication dans les études préalables concernant les nouvelles constructions (par exemple : future salle festive et équipements périscolaires),
- le suivi de ces nouvelles opérations, sans oublier l'entretien des bâtiments existants, avec notamment la constitution d'un plan d'entretien prévisionnel.

2/ Service « Espaces extérieurs » sous la responsabilité de Serge Bescher avec pour missions :

- l'entretien des espaces extérieurs (espaces verts, fleurissement, voirie,...)
- le suivi des lotissements communaux,
- la programmation pluriannuelle et le suivi de l'entretien de la voirie...



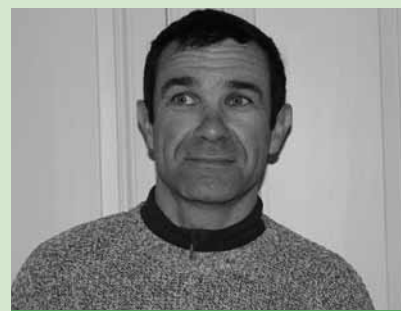
Didier Foubert

Pour cela :

M. Didier Foubert a été nommé au poste de responsable urbanisme et bâtiments au grade d'adjoint technique principal de 1^{re} classe, à compter du 1^{er} mai 2010. M. Didier Foubert était précédemment en poste à la mairie de Châtillon-sur-Colmont. M. Christophe Decahagne a été nommé au poste de technicien polyvalent bâtiment avec la compétence menuisier au grade d'adjoint technique de 2^e classe.

Ces 2 services sont autonomes mais pas indépendants. Il sera nécessaire qu'un « dialogue collaboratif » s'instaure de telle sorte à optimiser les moyens en fonction des besoins (travaux saisonniers en particulier)

Cette réorganisation se fait à effectif constant avec un redéploiement des moyens existants.



Christophe Decahagne

Le contrat aidé de Jacques Brabant arrive à son terme et ne sera pas reconduit. Corinne Bertrel quitte l'urbanisme pour la comptabilité, à sa demande, tandis qu'Aurélié Piel passe de la comptabilité au secrétariat général 🍀

Le vendredi 2 avril 2010, employés municipaux et élus ont souhaité une bonne retraite à Jean-Charles Landais, responsable des services techniques, entré à la commune le 2 mai 1988
(voir bulletin municipal de décembre 2009 page 14).

Celui-ci a remis à Christian Lefort les clefs et le portable qu'il tenait toujours ouvert au service de la commune.



SERVICE JEUNESSE : DU NOUVEAU POUR LA RENTRÉE...

Afin d'améliorer le service à la population, la commission jeunesse travaille depuis plus d'un an maintenant pour mettre en adéquation les moyens dont dispose la commune avec les attentes des jeunes et de leurs parents. Cette démarche, initiée dès 2009, prend un nouvel élan.

Première étape importante : recruter un nouveau responsable du service.

C'est chose faite au début de l'année avec l'arrivée d'Yves-Éric Boiteux. Ce mayennais de 34 ans, originaire de Saint Poix, a pris les commandes du service après une longue expérience dans l'animation jeunesse. Animateur en Haute-Savoie puis en Dordogne, pendant cinq ans, il revient en Mayenne pour piloter, en 2006, le pôle jeunesse du Pays de Craon (au service d'une douzaine de municipalités). À ses côtés, Elodie Marsollier est en charge des plus jeunes. Dans l'animation, elle aussi, depuis toujours, elle a travaillé en centre social avant d'être coordinatrice du pôle enfance jeunesse d'Azé, Fromentières et



Yves-Éric Boiteux et Elodie Marsollier

Saint Fort en 2007. Elle a rejoint le service de la commune depuis maintenant un an.

Deuxième étape : redéfinir les missions du service pour mieux répondre aux besoins des argentréens

Les animations d'été sont à peine commencées que l'équipe réfléchit déjà aux nouveautés de la rentrée 2010 : Yves-Éric Boiteux, secondé par Elodie Marsollier pour la tranche 3-12 ans et Cyrille Prual pour la partie sportive, travaille à la réécriture des objectifs du service pour les années à venir.

La philosophie : « *animer les temps libres des jeunes de 3 à 18 ans pour en faire, à long terme, de futurs citoyens épanouis et responsables* ». Après avoir réalisé un état des lieux avec les différents partenaires, l'équipe proposera donc des nouveautés, dès la rentrée, tant sur la forme (nouveau "look" pour les programmes, procédures d'inscription allégées...) que sur le fond (nouvelles activités, temps d'animation en dehors des vacances scolaires pour les pré-ados et ados, lien plus étroit avec l'accueil péri-scolaire...).

La priorité: rester à l'écoute des jeunes et de leurs parents

Contact, programmes, photos des activités...

pour les moins de 12 ans :

www.argentre.fr/planetemomes ou enfance@argentre.fr

pour les plus de 12 ans :

www.argentre.fr/oxyjeunes ou jeunesse@argentre.fr ou par téléphone au 02 43 37 35 93.

LE CLIC / ANTOINE RIVIÈRE antoine.riviere@argentre.fr

LES PERSONNES ÂGÉES CONSULTÉES SUR LEURS BESOINS LE MERCREDI 12 MAI 2010 À ARGENTRÉ

Les personnes âgées et leurs familles méritent d'être mieux soutenues, aidées et accompagnées, pour vivre pleinement et sereinement ce temps de leur existence. C'est tout le sens de l'action menée par le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) qui lance un diagnostic pour mieux accompagner les personnes âgées sur chaque commune de l'agglomération. La réunion de diagnostic a été réalisée à Argentré le mercredi 12 mai.

Le Maire Christian Lefort et Antoine Rivière, adjoint et trésorier du CLIC, avaient invité Pierrette Leray, coordinatrice au CLIC, et Laurent Giroux, consultant d'un cabinet d'étude en ingénierie sociale. Plus de 40 personnes (particuliers et représentants des associations ADMR, UDAF, Familles Rurales et Aînés Ruraux) d'Argentré et de Louvigné ont pu échanger et exposer leurs besoins : les déplacements pour participer aux activités, la précarisation



Un public nombreux et participatif, merci Émile !

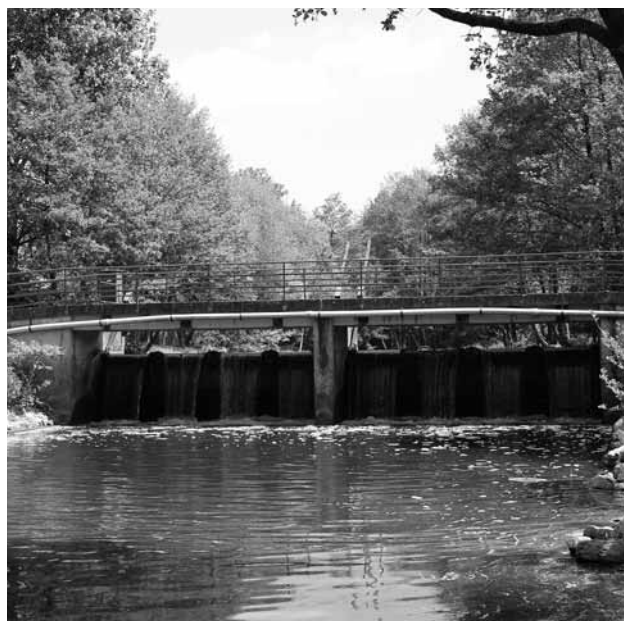
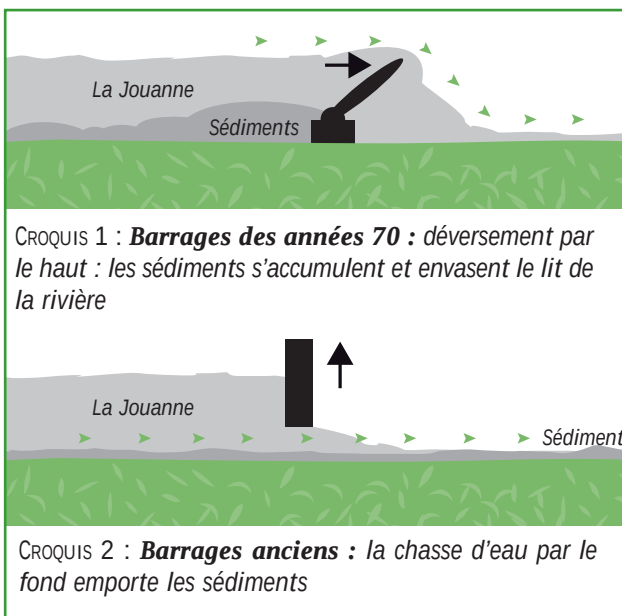
des personnes âgées, l'information aux familles sur les démarches administratives, la connaissance sur les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer, l'aide à domicile, les dispositions à prendre à la sortie de l'hôpital etc... des échanges nombreux et d'une grande

richesse ! Ces consultations menées sur le territoire de Laval Agglomération seront terminées en juin. Une synthèse, ainsi que les premières actions seront présentées en septembre à l'ensemble des maires. **Bien Vieillir à Argentré : c'est l'affaire de tous !**



SUPPRESSION DES BARRAGES : QUELLES CONSÉQUENCES ?

La décision de supprimer les barrages sur la Jouanne a provoqué beaucoup de questionnements de la part des argentréens, des usagers et des riverains. En effet la commune est concernée par 8 de ces ouvrages du moulin de Grenusse au Moulin Neuf. Fabrice Paumard, élu membre du syndicat du bassin de la Jouanne a accepté de nous éclairer sur les questions entendues ici ou là.



Les barrages ont été construits pour réguler le cours de la Jouanne, ne risque-t-on pas des inondations s'ils sont supprimés ?

F.P. Tout d'abord je tiens à préciser que cette décision a été prise dans le cadre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) suite à une réflexion menée depuis de nombreuses années. Dès la mise en place de ces nouveaux barrages dans les années 70, des questions se sont posées quant à leur utilité : ils n'ont pas permis d'éviter les inondations tout au plus de les retarder (l'Ermitage à Argentré est régulièrement inondé ainsi que la ville de Montsûrs autour de son plan d'eau).

Depuis des siècles, des barrages existaient sur La Jouanne pour faire fonctionner les moulins et la qualité de l'eau était correcte. Pourquoi remettre en cause les barrages aujourd'hui ?

F.P. Les propriétaires des moulins vidaient leur bief très régulièrement pour faire tourner le moulin, ce courant provoquait l'oxygénation de l'eau (voir croquis 2). Le problème des barrages actuels (voir croquis 1) est qu'ils servent essentiellement à créer des plans d'eau. Dans ces

plans d'eau, l'eau devient stagnante ce qui entraîne une pollution par manque d'oxygénation d'où une modification de la biodiversité des plantes et des poissons. Pour éviter ceci, il faudrait que les barrages soient régulièrement abaissés. Malheureusement ces barrages des années 70, contrairement à ceux qui leur sont antérieurs, ne font pas « chasse d'eau » quand ils sont abaissés : il y a donc accumulation de sédiments et envasement.

Si le niveau de la rivière est beaucoup plus bas, pourra-t-on encore pêcher ?

F.P. Barrage ou pas il y a toujours autant de débit dans la rivière : 8 m³/s en période basse et 80 en période haute. Sans les barrages il y aura effectivement moins de hauteur d'eau et moins d'eaux stagnantes. Ces plans d'eau où l'eau est profonde ont favorisé l'implantation de poissons d'eau profonde tels que les carpes qui n'ont rien à faire dans une rivière. Aujourd'hui, à cause des barrages, les poissons ne peuvent pas remonter la rivière pour se reproduire... À terme, les pêcheurs retrouveront la population piscicole habituelle d'une rivière : perches communes, vairons, truites sauvages, chabots, brèmes, brochets etc...

Il y a aujourd'hui une alarme européenne sur le risque de disparition des anguilles. Elles pourront transiter à nouveau dans notre rivière, la Jouanne.

Aujourd'hui le lit de la rivière est large et envasé, si, comme nous le supposons, la Jouanne recrée dans ses alluvions un lit naturel plus étroit, on retrouvera un peu plus de hauteur d'eau.

Qu'en est-il du droit d'eau attaché à certains moulins ?

F.P. Le droit d'eau à utiliser l'eau pour produire de l'énergie est inaliénable ; Toutefois, c'est celui qui possède le droit d'eau qui entretient son barrage pour produire son énergie, il en a toujours été ainsi.

Et notre plan d'eau communal, que va-t-il devenir ?

F.P. L'avenir du plan d'eau n'est pas remis en cause. À court terme, son niveau va s'abaisser d'une trentaine de cm. L'aspect du plan d'eau tel que nous le connaissons aujourd'hui va évoluer. Nous tenons à préserver sur ce secteur une zone naturelle humide avec activités aquatiques à définir. Un comité de pilotage communal a été créé pour réfléchir à la question



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE J.-Y. COUSTEAU

7 bis, rue des rochers 53210 Argentré
Tel : 02 43 37 33 72
Courriel : ecole.cousteau@wanadoo.fr
www.ecole-cousteau.org



RETOURS SUR TROIS MOMENTS FORTS

La semaine du développement durable

Les élèves de cycle 3 de notre école ont été sensibilisés à la notion de développement durable. Chaque classe a effectué une visite ou a reçu un intervenant, puis a présenté aux autres classes les éléments clés retenus, sous forme d'exposés ou de diaporamas.

CM2 (CLASSES DE M^{lle} MARTINIÈRE ET M^{me} DAVY) :

l'eau dans la commune, de la station d'eau potable à la station d'épuration. D'où vient l'eau que nous consommons ? Comment protéger les sources ? Que fait-on des eaux usées ? Les classes ont visité les sites de Montroux et de la Basse Place avec un technicien de la Saur.

CM1 (CLASSE DE M^{me} NOTAIS) :

que deviennent nos déchets ? Comment les réduire ? Comment les valoriser ? Les élèves ont visité le centre de traitement des déchets de l'entreprise Séché Environnement à Changé.

CE2 (CLASSE DE M. OGER) :

l'abeille, sentinelle de l'environnement. Des apiculteurs de l'association Abeilles



Mayennaises nous ont présenté leur travail et leur matériel, puis ils nous ont expliqué le rôle des insectes pollinisateurs et l'intérêt du maintien de la biodiversité.

Un projet d'écriture de recueil de poésie

Les deux classes de fin de cycle 2 (M^{me} Bondis et M^{me} Toussaint) ont participé à un projet d'écriture en collaboration avec la bibliothèque municipale d'Argentré. Chacune des classes a d'abord travaillé durant deux jours consécutifs dans les locaux de la bibliothèque avec les bibliothécaires bénévoles et des parents volontaires. Puis le travail s'est poursuivi à l'école. Ce projet d'écriture a permis de créer un recueil de poésies sur le thème de la mer et de Jacques-Yves Cousteau, agrémenté de productions réalisées en arts visuels. Ce document a trouvé sa place à la bibliothèque



municipale, dans la bibliothèque de l'école et sur notre site internet. Les élèves sont venus remettre leur recueil à la bibliothèque le 8 juin.

Un projet de fresque murale en arts visuels

Un projet commun de fresque murale destinée à embellir l'entrée de notre école a mobilisé élèves et enseignants durant toute l'année scolaire. La commune a soutenu notre projet en finançant l'achat des supports et en mettant à notre disposition ses services techniques pour la pose des panneaux. Avant la mise en couleurs de la composition finale, avec le soutien financier de l'Amicale laïque, les élèves ont eu le plaisir de visiter le grand aquarium de Saint-Malo et de participer à des ateliers pédagogiques sur le milieu marin.



ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE LES DAUPHINS

7, rue des rochers 53210 Argentré
Tel : 02 43 37 33 46
courriel : dauphins.ecole@wanadoo.fr



Une classe nature à Torcé Viviers en Charnie pour les grands sur 2 jours et une nuit



Une journée à Ste Suzanne pour découvrir la forteresse et les costumes du Moyen Âge pour les moyens d'Hélène Robert



Une journée au Musée Robert Tatin pour découvrir les œuvres de l'artiste et participer à un atelier modelage pour les petits et les moyens de Stéphanie Petit



Une journée sportive pour toute l'école. Athlétisme et jeux collectifs au programme



Un spectacle inspiré du conte du Petit Chaperon Rouge pour toute l'école

ÉCOLE PRIVÉE ST-CYR ET STE-JULITTE

17, rue des Sports 53210 Argentré

Tél : 02.43.37.32.00

E-mail : st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr

Site : <http://stcyr-stejulitte.fr/>

Classe découverte du Val de Loire

« ...Souvent mes yeux furent attirés à l'horizon par la belle lame d'or de la Loire... » Balzac

C'est ce que pourraient écrire les CE2-CM1-CM2 de l'école St Cyr – Ste Julitte. La Loire les a accompagnés tout au long de ce séjour riche en découvertes : Jardins de Villandry, Château d'Amboise, île alluviale de Montlouis sur Loire, découvertes extraordinaires de Léonard de Vinci au Clos Lucé, Château de

Chaumont sur Loire et son incroyable festival des jardins, et enfin la merveille : Chambord. Un séjour inoubliable que les enfants ont eu plaisir à vous présenter le vendredi 2 juillet, à 19h, à l'école.

Une année au jardin

Les Maternelles, CP, CE sont allés dans le jardin potager de Pépin et de Prosper, le ver de terre ! Ils ont découvert les chaînes alimentaires, les fruits, les légumes au fil des saisons... et cela en chansons. Les CP et CM ont invité parents et amis

à un véritable concert avec chœur et musiciens. Le travail d'une année avec Juline Chastel. Un résultat d'une grande qualité qui nous incite encore plus à désirer l'intervention d'un DUMISTE (musicien intervenant) dans nos écoles.

Sécurité : 100 % réussite

Que ce soient les CM au Permis Vélo ou les CE au Permis Piéton : 100 % de réussite cette année. Espérons que tous ces enfants garderont leurs bonnes habitudes en grandissant !



À Chambord



Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire



Spectacle



Le permis : tout le monde la eu !



LES TALENTS « CACHÉS » D'ARGENTRÉ SE SONT EXPOSÉS LE SAMEDI 20 MARS ET LE DIMANCHE 21 MARS 2010 À LA SALLE DES FÊTES



L'idée était dans l'air depuis longtemps, nous connaissons tous des argentréens qui brodent, peignent ou font de la déco, et nous avions envie de faire partager ces passions cachées pour le plaisir des visiteurs comme des exposants.

Sylvie Druet, Marie-Odile Rouxel et Sophie Sabin de la commission culturelle se sont donc lancées dans l'organisation de cette première édition.

Il a fallu aller chercher les talents, les convaincre de s'afficher (les talents cachés sont toujours très discrets et très modestes) et, le bouche à oreille aidant, nous avons réuni 50 exposants présents sur le week-end.

La mise en place des œuvres le vendredi soir nous inquiétait un peu, soucieuses de rendre l'exposition attrayante et de valoriser au mieux le travail de chacun. Après quelques déménagements de tables et de grilles dans la bonne humeur, les uns aidant les autres à mettre en valeur leurs œuvres, l'exposition était prête.

Le samedi après-midi les premiers visiteurs sont arrivés... très étonnés devant la variété et la multitude des œuvres. Le dialogue s'est vite instauré, le public n'hésitant pas à se faire expliquer les procédés, tours de mains et astuces par les exposants ravis de partager leur passion : poteries,



vanneries, peintures acryliques ou pastels ou encore aquarelles, tableaux 3D, patchwork, tricot, encadrements, points de croix, lampes et peintures sur soie et les meubles peints, photos, dessins, puzzle en bois, maquettes de voitures sans oublier les guitares électriques ou les meubles en carton, et encore les bijoux et encore les pièces montées en bonbon... de l'art sous toutes ses formes ! (nous en avons sûrement oublié tant il y en avait.)

Le dimanche midi, une collation a réuni la vingtaine d'exposants présents et les organisateurs, moment de convivialité à savourer.

Le dimanche en fin d'après-midi la salle des fêtes était encore bien remplie, et pourtant il fallait tout emporter, démonter, ranger...

Cette 1^{re} édition a été un succès avec plus de 500 visiteurs ravis de ces moments simples d'échange qui leur étaient offerts... en témoignent ces quelques lignes extraites du livre d'or :

« les talents étaient bien cachés, c'est un régal de les découvrir » « merci pour le régal des yeux » « heureuse initiative à renouveler » ou encore ce poème signé « un argentréen (sans talent) »

*« Tous ces talents cachés
Aujourd'hui révélés.
Ô combien de soirées,
De week-end sacrifiés,
Maris abandonnés,
Ou épouses agacées.
Vous consacrez des heures
à ce splendide labeur.
Dressons un inventaire à l'instar de
Prévert :*

*- de nombreuses peintures,
- des voitures miniatures
- des paniers en osier.
- des chaises empaillées,
- des patchworks éclectiques
- des guitares électriques,
Variété, qualité
Originalité
Nous vous félicitons
Bravo pour vos passions ! »*

Merci à tous les exposants qui ont accepté de jouer le jeu, et aux visiteurs sans qui l'expo n'aurait pas été un succès 🌟

Les organisateurs heureux, Sylvie Druet, Marie-Odile Rouxel et Sophie Sabin

**Voir aussi les photos de
l'exposition au dos du bulletin**

LE FESTIVAL DES NUITS DE LA MAYENNE S'INVITE À ARGENTRÉ

La 37^e édition du Festival des Nuits de la Mayenne se déroulera comme chaque été de la mi-juillet à la mi-août. Mariant théâtre et patrimoine, cet événement apporte la fête culturelle au plus près du public.

LE 29 JUILLET PROCHAIN, LE FESTIVAL FERA ESCALE À ARGENTRÉ AU CHÂTEAU D'HAUTERIVES.

Le spectacle ?

« Le préjugé vaincu » de Marivaux

L'histoire ?

Dorante aime Angélique mais il n'ose se déclarer car elle est aristocrate et lui, quoique riche, n'est qu'un simple roturier. Angélique refuse cette mésalliance, pensant d'abord épouser un marquis... elle finit par être séduite par Dorante. Dans cette œuvre de Marivaux, les préjugés sociaux ont la vie dure. A travers les siècles, le problème s'est déplacé, mais reste aussi vivace et il y aura toujours des Angélique pour nous le rappeler... L'action est transposée dans les années 50, sur des airs de mambo et dans des couleurs pop...

Les artistes ?

Théâtre du Temps Pluriel. Les comédiens : Olivier Broda, Marie-Julie De Coligny, Louise



Jolly, Cédric Joulie et Anne-Laure Pons. Le metteur en scène : Jean-Luc Revol. Comédien et metteur en scène, Jean-Luc Revol dirige depuis 1990 le Théâtre du Caramel Fou, basé en Bourgogne. Artiste associé à la Maison de la Culture de Nevers de 1999 à 2002, il a mis en scène plusieurs spectacles d'opéra ou de théâtre musical. En 2006, il crée « Le Cabaret des Hommes Perdus », qui est resté à l'affiche plus de 6 mois à Paris, spectacle qui lui vaudra en 2007, le Molière du « Meilleur auteur » et celui du « Meilleur spectacle musical » de l'année.

Les infos pratiques ?

Le spectacle est précédé d'un repas sur le site de 19h30 à 21h (sous barnums). Le spectacle est joué en extérieur. Si les conditions météo l'exigent, un repli sera décidé. Début du spectacle : 21h30. Durée : 1h10. Le parking se fera dans l'allée du château.

Les tarifs ?

8 € : tarif réduit pour les enfants à partir de 6 ans, les étudiants et jeunes scolarisés, et les demandeurs d'emploi. 15 € : tarif réduit adulte pour les argentréens sur réservation (ce tarif ne sera plus appliqué au guichet), pour les détenteurs de cartes de réductions* 18 € : plein tarif adulte

Différentes formules d'abonnement sont proposées*

Dîner : 14 € - Accessible sur réservation – Menu unique* – Boissons en sus

Pour réserver ?

À partir du 21 juin :

- À la mairie d'Argentré : 02 43 37 30 21
- Au bureau du festival : 02 43 53 63 90
- À l'Office de Tourisme de Laval : 02 43 49 46 46

*Pour plus d'infos : www.nuitsdelamayenne.com

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MAURICE RAVEL

En dehors de sa mission d'enseignement, L'Ecole de Musique et de Danse Maurice Ravel a proposé de nombreux spectacles (concerts et galas de danse) durant toute cette année ; Elle s'est notamment produite à la salle des chardonnerets à Parné, le 30 janvier dernier : « une très grande ambiance pour une soirée cabaret dancing réunissant près de 300 personnes ». Sur l'estrade tour à tour et par petits groupes, les soixante musiciens ont interprété différents morceaux avec une variation instrumentale ; l'ambiance très chaleureuse a entraîné des prolongations jusque tard dans la nuit, au rythme des applaudissements. D'autre part, en attendant le recrutement pérenne d'un « dumiste » par le SIVU,

L'Ecole de Musique et de Danse Maurice Ravel a proposé un travail en partenariat avec les écoles primaires d'Entrammes pendant cette année scolaire : Ainsi, les classes de cycle 3 ont bénéficié d'une compositrice intervenante en milieu scolaire (Anne-Laure Guenoux) pendant plus d'un trimestre et ont été initiés au chant choral ; une concrétisation publique a eu lieu à la salle des Angenoises (Bonchamp) le 30 avril dernier, où un chœur d'une centaine d'enfants a été accompagné par l'Orchestre de l'Ecole Maurice Ravel.

Le gala de danse du 19 juin soutenu par l'association « Rêves d'étoiles » a encore fait salle comble aux Angenoises ; il fait suite à l'avant-première du 7 mai et clôture la saison des danseuses.

Enfin, Forcé accueille cette année la fête de la musique (environs 200 musiciens de l'Ecole M. Ravel) en partenariat avec l'école (et la kermesse) et la fête du comité des fêtes local : samedi 26 juin à partir de 14h30, au terrain des sports

Prochaines permanences pour les inscriptions :

- Lundi 30 août 2010 de 18h à 20h : Mairie d'Argentré
- Mardi 31 août 2010 de 18h à 20h : École de musique d'Entrammes
- Mercredi 1^{er} septembre 2010 de 18h à 20h : École de musique de Bonchamp

Renseignements :

Christophe Turcant, au 02 43 91 45 15 ou 06 84 37 69 33



AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES



Écoles Publiques d'Argentré : 11 classes, environ 280 enfants et leurs familles. Parmi ces familles, 21 parents se sont portés bénévoles pour encadrer les animations de l'Amicale Laïque pour l'année 2009-2010.

L'association a deux objectifs principaux :

DÉVELOPPER LA CONVIVIALITÉ ET PERMETTRE AUX PARENTS DE SE RENCONTRER

Certaines manifestations ont spécialement cette vocation :

Fête de Noël : cette année, les enfants et parents des deux écoles étaient conviés à partager une après-midi festive : karaoké, jeux de société et partage d'un goûter composé des gâteaux amenés par les parents.

Carnaval : déambulation dans les rues d'Argentré et moment de partage autour de la dégustation des crêpes et d'une boisson.

L'Amical'pique-nique : plus de 200 personnes inscrites chaque année avec au choix fourniture d'un pique-nique « prix coûtant » proposé par l'Amicale ou pique-nique personnel.

Nouveauté : Organisation à la rentrée d'un pot d'accueil pour les nouveaux parents.

RÉUNIR DES FONDS POUR SOUTENIR LA RÉALISATION DES PROJETS PÉDAGOGIQUES DES ÉCOLES

Ventes de fin d'année : Livres de cuisine, chocolats de Noël et sapins pour 2009-2010. Deux ventes maximum seront organisées pour 2010-2011

Soirée dansante : environ 120 adultes et une centaine d'enfants réunis à la salle des fêtes cette année.

Nouveauté : la soirée dansante sera remplacée en 2010-2011 par l'organisation d'un loto.

Fête de plein air : une grande fête familiale avec les évolutions des enfants, de nombreux stands et lots et le tirage au sort de la vente des tickets de tombola.

Vide-grenier : troisième édition cette année de ce succès populaire. Réservations auprès de Laurence Bricard au 02 43 98 95 05 à partir du 1^{er} juillet (1 euro le ml)



Carnaval



Fête de Noël

2009-2010

À l'école COUSTEAU, les 2920.50 euros distribués ont servi à financer à 75 % la sortie de l'ensemble de l'école à Saint Malo le 3 juin avec visite de l'aquarium et ateliers pédagogiques.

À l'école LES DAUPHINS, les 1716 euros ont servi à financer 35 % de la classe nature des GS à Torcé Viviers en Charnie ; 74% de la sortie au musée Robert TATIN de la classe des PS2 / MS ; 77 % de la sortie à Sainte Suzanne de la classe de MS et 55 % du spectacle M^{lle} VERMILLON de la C^e Billenbois présenté à tous les enfants.

PROJETS 2010-2011

À l'école COUSTEAU, venue du 11 au 22 avril 2011 du cirque METROPOLE. Au programme, dans un chapiteau de 600 places, préparation et présentation d'un spectacle pour les parents. La troupe de professionnels proposera également deux spectacles de grande qualité ouverts à tous. L'Amicale aura en charge l'organisation de cette quinzaine et la gestion financière de cette opération de plus de 14 000 euros !

À l'école LES DAUPHINS, nouvelle classe nature à Torcé Viviers en Charnie et ferme pédagogique à Ernée.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL)



SOIRÉE DANSANTE DU 6 MARS 2010

Fort du succès de la soirée dansante de l'année passée, et suivant l'adage « *on ne change pas ce qui gagne* » l'équipe de l'Apel a renouvelé le thème du repas marocain.

Toujours dirigée par Khadija DUBOIS, l'équipe s'est mise aux fourneaux dès 9H pour préparer cette fois-ci et pour la première fois un Couscous Poulet très (trop diront certains) copieux.

Quelques fausses notes, dans l'organisation du service, ont mis à mal la chaleur du couscous et la cuisson du poulet. Je tiens à remercier ici tout particulièrement les quelques personnes qui subirent ces désagréments pour leur gentillesse et leur compréhension. Ils savent qu'il est difficile de réussir du premier coup. Mais cela n'a pas entamé l'envie générale de danser et ils furent très nombreux à rejoindre la piste au son de rythmes toniques, au détriment il est vrai d'autres personnes qui auraient bien aimé danser sur des airs plus tranquilles.

Ce n'est que très tard dans la nuit que s'acheva cette soirée, qui une fois encore, fût un succès entre - autre

financier pour le bien être de nos enfants. Merci donc à tous nos convives. Malgré la fatigue visible sur le visage des organisateurs bénévoles, votre joie et votre envie de vous retrouver, votre bonne humeur (exprimée parfois à l'excès par quelques-uns) nous donnent à chaque fois la force et l'envie de continuer à organiser les manifestations auxquelles vous répondez toujours présents.

PORTE OUVERTE DU 20 MARS 2010

Malgré la froideur de ce samedi matin, de nombreux papas et mamans sont venus découvrir l'école St Cyr Ste Julitte. Accueillis par les membres de l'Apel autour d'un café, jus d'orange et petits gâteaux, ils ont été très vite mis à l'aise par la simplicité du contact.

Après avoir pris connaissance succinctement du fonctionnement de l'école, des activités des deux associations OGE (Organisme de Gestion des Écoles Catholiques) et APEL et de l'avancement des travaux de notre future école, ils se sont dirigés vers les classes où l'équipe enseignante a pris le relais. Les prochaines portes ouvertes se feront

probablement dans deux écoles : l'actuelle et la nouvelle installée près du plan d'eau, qui sera en phase terminale de construction. Centré sur les besoins de l'enfant, l'école St Cyr Ste Julitte renforcera ainsi ses nombreux atouts. On peut dire aujourd'hui que cette porte ouverte fut un bon cru puisque la quasi-totalité des parents ont inscrit leurs enfants.

MANIFESTATIONS DES SIX PROCHAINS MOIS

Fête de plein air

le dimanche 20 juin 2010

Pique-nique de fin d'année

le vendredi 2 juillet 2010

Pot d'accueil

le 2 septembre 2010

Pique-nique de rentrée

le 10 septembre 2010

Loto adultes et enfants

le dimanche 7 novembre 2010

Spectacle de Noël

le vendredi 17 décembre 2010

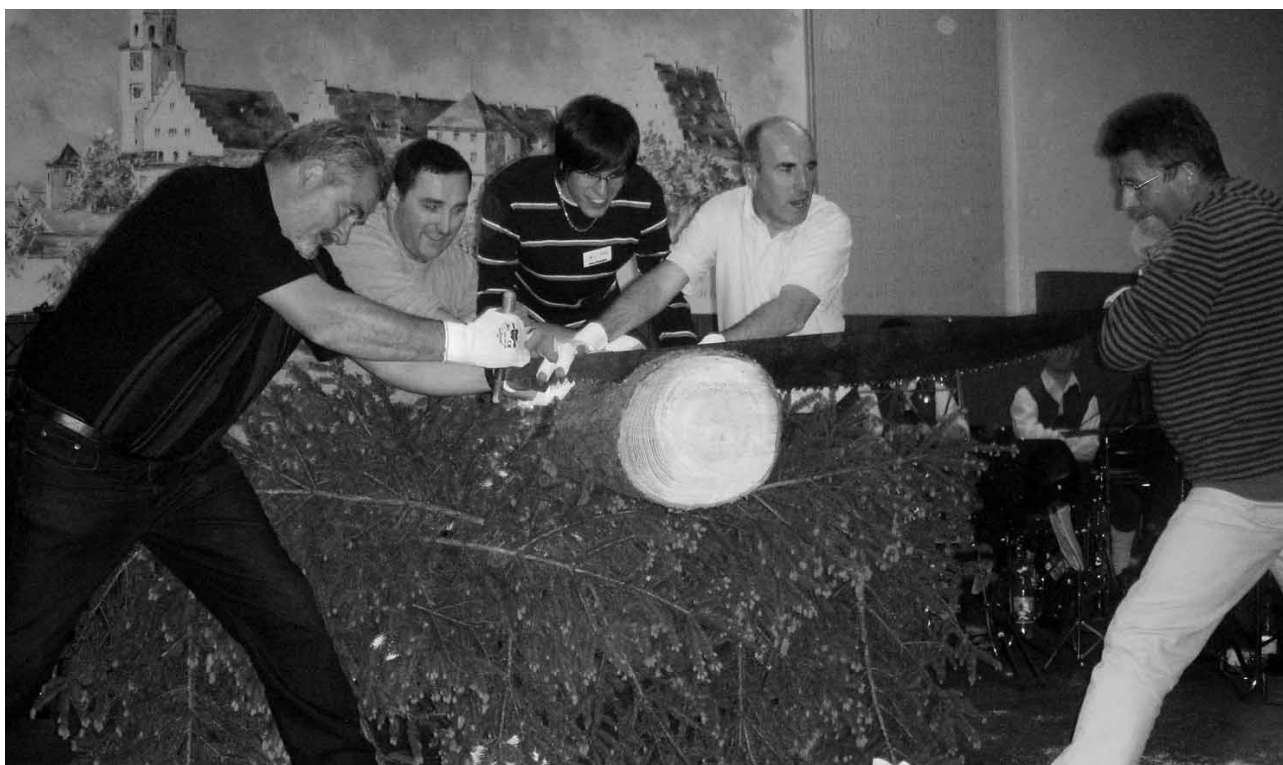
Bonnes vacances ! 🍀

Correspondance : apel@stcyr-stejulitte.fr
Président Apel : Christian Bréhin



COMITÉ DE JUMELAGE / OLIVIER BENARD

ARGENTRÉ-LOUVIGNÉ-BABENHAUSEN



BELLE RÉUSSITE POUR L'ÉCHANGE DE L'ASCENSION

2 cars, 14 heures de route, 1080 kilomètres et 108 participants côté français, autant côté allemand... voilà quelques chiffres pour résumer l'échange officiel qui s'est déroulé, du 13 au 16 mai dernier, à Babenhausen. Comme tous les quatre ans depuis bientôt vingt ans, le comité de jumelage s'est rendu en Bavière pour retrouver, avec plaisir, les amis de la ville jumelle.

Judi 13 mai :

Arrivée aux alentours de midi, la délégation d'Argentré et de Louvigné s'est vu invitée, après un repas dans les familles allemandes, à un après midi thématique « à la découverte des jeux traditionnels ». Au son des cors des Alpes, les français ont pu se mesurer aux spécialistes locaux de sports aussi étonnants qu'amusants : ouverture de tonneau de bière, duel de sciage de tronc d'arbre, plantage de clous avec des marteaux creux ou « marathon de la chope » (ou comment tenir le plus longtemps possible une chope remplie à bout de bras). Des épreuves brillamment remportées par les membres de l'équipe de France (hospitalité allemande ou chance du débutant ?).



Vendredi 14 mai :

Rendez-vous sur le port de Friedrichshafen (là même où s'envola, en 1900, le premier dirigeable Zeppelin) pour une croisière sur lac de Constance aux trois nationalités : allemande, autrichienne et suisse. Plus d'une heure de traversée est nécessaire pour rejoindre l'objectif de la journée : Mainau. Cette île de 45 hectares (propriété des Bernadotte, membres de la famille royale de Suède) est entièrement dédiée aux arbres et aux fleurs. Une journée n'a malheureusement pas suffi pour pouvoir profiter de la beauté des lieux. Pendant ce temps-là, les jeunes se sont vus invités au « Sealife » de Constance, un aquarium géant permettant de découvrir, entre

autre, la biodiversité du Rhin. Sur le chemin du retour, un restaurant typique attendait les participants.

Samedi 15 mai :

Activités « à la carte » pour un après midi enrichissant : Rallye photo dans la commune, visite d'un élevage de faucons de chasse, visite d'une usine de biogaz et de compostage des déchets verts ou visite d'une entreprise de construction de maisons en bois. En fin de journée, la soirée festive a permis de clore en beauté cet échange. Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé en 2012, à Argentré et à Louvigné, pour fêter le 20^e anniversaire du comité de jumelage.

EN ROUTE POUR LE «SÉJOUR DÉCOUVERTE DES 10-12 ANS» EN JUILLET

Comme chaque année depuis 2004, le comité de jumelage organise, pour les jeunes de 10 à 12 ans, le « séjour découverte », en partenariat avec le service jeunesse de la commune. Cette année, 25 jeunes d'Argentré, Soulgé et Louvigné partiront du 10 au 16 juillet à la découverte de la ville jumelle : Babenhausen. L'objectif de ce séjour est double : passer un moment de vacances sympathique tout en initiant les jeunes français à la diversité culturelle et linguistique européenne. Mieux comprendre et accepter l'autre, ses différences (moins nombreuses qu'il n'y paraît), ses similitudes, ses habitudes... c'est important pour grandir.

Au programme cette année : une découverte du patrimoine de Babenhausen, la visite de Munich, une excursion à l'Allianz Arena, le nouveau stade du Bayern de Munich, un retour aux sources dans un écomusée... et les traditionnelles ingrédients d'un séjour réussi en Allemagne : la rencontre de jeunes homologues souabes avec une soirée en famille, les jeux, les ballades, les veillées et la célèbre «soirée disco» !

UN CAMP « MÉMOIRE » AUX VACANCES DE LA TOUSSAINT

Souhaité depuis longtemps par les membres du comité, le prochain temps fort de la vie du jumelage sera destiné aux adolescents. Après avoir fait connaissance, depuis 2004, et visité les capitales européennes (Paris en 2007 et Berlin en 2009) les jeunes membres du comité de jumelage ont décidé de passer à l'étape suivante : un séjour pour faire le point sur l'histoire franco-allemande. Au programme de ce séjour « mémoire » : une visite du mémorial de Caen et une journée sur les plages du débarquement. Une nouveauté pour ce séjour : il est entièrement organisé par les jeunes eux-mêmes avec le soutien d'Yves-Éric Boiteux, le coordinateur jeunesse de la commune, et des membres du comité de jumelage ☘

Renseignements :

www.jumelage.fr

info@jumelage.fr

Olivier Bénard, président

02 43 02 03 73

LES 8 SCAROLES



À la rencontre de la flore argentréenne

L'association des huit scaroles a pour but de créer de liens entre les agriculteurs, producteurs locaux bio et les habitants soucieux de la qualité de leur consommation et de leur environnement, en toute convivialité.

Un petit mot sur les dernières activités des 8 scaroles...

Le 29 mai dernier, sous un ciel peu clément, en lien avec la bibliothèque, nous sommes allés à la rencontre de la flore argentréenne. Marie Girard a su faire partager ses connaissances en botanique, et sa passion pour la nature au groupe de 25 personnes inscrites à cette balade. Apprendre à ouvrir les yeux, sentir, goûter, jouer avec les feuilles magiques ou les feuilles catapultes, s'émerveiller : Nous avons maintenant un autre regard sur notre campagne.

Le 30 mai, le marché du printemps bio sur la place de l'église a accueilli non seulement les producteurs biologiques, mais aussi une exposition de photos de Jean-Jacques Cousquer, une présentation de poêles économes, un échange animé par Pierre Souday sur le paillage où les jardiniers ont pu échanger sur différents problèmes rencontrés dans leur jardin. Un stand Terre de lien a fait connaître ses actions en Mayenne, cette association aide l'installation de jeunes ruraux.

Maintenant, nous consacrons du temps dans notre jardin collectif (qui rassemble 18 familles) et continuons le marché hebdomadaire du vendredi soir à la Naillère. Pour tout besoin d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à la Naillère au 02 43 37 37 20 chez Sylvie et Jean-Pierre Rouzier ou au 09 75 28 11 63 chez Brigitte Maline ☘



Marché du printemps bio sur la place de l'église





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

2 rue de la Vallée
02 43 90 50 26
bibliotheque.argentre@wanadoo.fr
<http://argentre.fr/biblio>



Remise des recueils de poésies à la bibliothèques

ACCUEIL DE CLASSES

Mardi 8 juin, les 2 classes de Cp-Ce1 et de Ce1 de l'école Cousteau sont venues à la bibliothèque remettre les recueils de poésies réalisés à la suite d'un travail d'écriture (ou d'un jeu ?) commencé à la bibliothèque sur le thème de la mer. Les enfants ont lu certains de leurs poèmes aux bibliothécaires bénévoles ravies. Enseignantes et bibliothécaires sont prêtes à renouveler l'expérience sur un autre thème l'an prochain.

MMES OMBRELLES ET HAUTE EN COULEURS À LA BIBLIOTHÈQUE

Invitée par la bibliothèque, la Houlala Compagnie a proposé son spectacle « éléphant livre-toi » le mercredi 3 mars, salle de la Vallée. Petits et grands ont d'abord été accueillis par Madame Ombrelle et sa lanterne mystérieuse qui nous a livré le fruit de ses dernières recherches archéologiques sur les éléphants, les éléphan-tomes, les éléphants-phares. Puis Madame Haute en couleurs nous a enchantés avec ses livres animés. Un livre animé c'est une surprise, le livre prend du volume, tourne, bouge, vit : on y soulève des trappes, on y découvre du rêve. Madame Haute en couleurs nous quitte



non sans nous offrir le cadeau de la fin : notre photo souvenir sous la forme d'un petit gâteau rond sorti d'un coffre noir. La séance de 18 heures a réuni une cinquantaine de personnes, un groupe presque trop important pour ce genre de spectacle où l'on est invité à regarder de près les pages des livres qui s'animent dans les mains de M^{me} Haute en couleurs. La quinzaine de spectateurs de la séance de 20h a pu savourer le spectacle en toute tranquillité (juste avant d'aller se coucher pour les plus jeunes venus en pyjamas !)

EXPOSITION DE PHOTOS DE JEAN-LOUP TRASSARD

écrivain et photographe mayennais, à la bibliothèque le samedi 25 septembre 2010 et loto « les derniers paysans »

Jean-Loup Trassard (né en 1933 à St Hilaire du Maine) met en scène ses jouets d'enfant pour évoquer les travaux des paysans mayennais de la première moitié du 20^e siècle. Ces photos sont tirées de son ouvrage « Les derniers paysans » que l'on peut emprunter à la bibliothèque.

Un loto à partir de ses photos sera proposé aux enfants.

En parallèle, les photos réalisées par les enfants du centre de loisirs de juillet 2010 mettant en scène des jouets dans un territoire imaginaire seront exposées

La bibliothèque sera fermée du 1^{er} au 24 août, réouverture le mercredi 25 août 2010.

Pour éviter une lettre de relance toujours désagréable :
appelez-nous aux heures de permanence ou écrivez-nous à bibliotheque.argentre@wanadoo.fr pour une prolongation de votre prêt.



L'ATELIER D'ÉCRITURE D'ARGENTRÉ

Animé par Jocelyne Naveau de l'association « Graine de mots », il réunit cette année 10 femmes (l'atelier est pourtant ouvert aux hommes aussi) le lundi après-midi tous les 15 jours. C'est l'occasion de jouer avec les mots de s'émerveiller, de se détendre et de rire aussi. Une séance commence toujours par un jeu d'écriture, puis après la découverte d'un auteur ou d'un style et des consignes précises (eh oui ! plus il y a de consignes plus c'est facile !) nous nous lançons dans l'écriture de notre texte du jour, en 20 minutes s'il vous plaît ! (l'urgence crée l'inspiration). Nous terminons la séance en nous lisant nos textes : admiration assurée !

Ce printemps, Roxane Longpré-Matton qui participe aux ateliers d'écriture nous a invitées dans son château d'Hauterives. Après avoir visité salons, chambres, chapelle et pigeonnier et écouté l'histoire du château, nous avons terminé l'après-midi dans les anciennes écuries autour d'un thé et d'un délicieux gâteau à l'orange pour écrire notre texte. Après nous avoir fait tirer au sort une salle du château, Jocelyne nous a donné la consigne : « faites parler entre eux 2 objets de la salle que vous avez tirée au sort. » Il en est résulté une véritable visite du château et de son histoire revisitée. C'est ainsi que nous avons entendu le rafraichissoir du salon de chasse, la

chocolatière du grand salon, l'armoire normande de la chambre rouge, la toile de Jouy de la chambre bleue, le lit de 2m sur 2 de la chambre beige, le grand escalier, sans oublier la cloche de la chapelle ni les pigeons du pigeonnier....

Merci à Roxane pour ce bel après-midi. L'atelier d'Argentré a aussi participé au concours d'écriture « Bonjour M. Renard » organisé par la bibliothèque municipale de Laval et l'association des amis de Jules Renard de la Nièvre à l'occasion du centenaire de sa mort. Il s'agissait d'écrire à la manière de Jules Renard ou bien d'écrire une lettre à M. Renard... L'une d'entre nous, Séverine Callet, a reçu le 2^e prix : Bravo !

« Sur mon ordre de route, il était mentionné « CHÂTEAU D'HAUTERIVE, ARGENTRE, MAYENNE. »

Je suis arrivé pour prendre mes fonctions alors que l'intérieur du bâtiment sentait encore l'odeur des plâtres et des peintures fraîches et j'ai compris qu'une renaissance venait de s'opérer en ces lieux. Avec beaucoup de précautions, j'ai gravi l'escalier majestueux daté de 1768 qui trône dans l'entrée. Arrivé au 1^{er} étage, il m'a été attribué la chambre beige à gauche en arrivant dans « La Galerie des Glaces » (le lit de la chambre beige)

« Entends-tu, dit la cafetière à la chocolatière, c'est le bruit d'une troupe en marche, les bleus arrivent pour s'emparer du château...mais ce qui m'inquiète, c'est qu'il y a des tricoteuses avec eux et celles-là, elles ne songent qu'à voler.

ATELIER THÉÂTRE

Le dimanche 23 mai 2010, le rideau est tombé sur la saison théâtrale de l'association « Atelier Théâtre d'Argentré ». Malgré le temps estival et le week-end de la Pentecôte, plus de 500 spectateurs sont venus voir les acteurs en herbe, petits et grands, déjà aguerris ou débutants.

Un tableau pour les plus jeunes enfants où chacun a pu défendre son camp, celui « des Ressorts ou des Gnan-gnans » ; un tableau pour les enfants plus âgés où « la galerie de l'embrouille » n'avait rien à envier à Adèle Blanc sec ; un tableau où le premier groupe d'adultes s'est attaqué à « la mastication des morts », sans jamais faillir ; enfin, un tableau où classique et contemporain ont permis de découvrir ou de redécouvrir les célèbres Harpagon, Sganarelle et Cyrano, ces derniers côtoyant, avec panache, d'illustres inconnus comme Edmond, Elise et Gontran. Un spectacle éclectique, surprenant, drôle, émouvant, qui est le fruit d'un travail d'une année, encadré par des professionnels du Théâtre Dû. À peine la saison finie, les responsables de l'association préparent



le bilan de l'année et songent à la saison suivante. L'Assemblée générale du 11 juin 2010 aura certainement dévoilé son programme. Les inscriptions se feront lors du prochain forum mais ne seront que pré-enregistrées. De nouvelles conditions d'adhésion seront, en effet, élaborées pour faire front à un absentéisme important et à un esprit

de consommation nuisant à la qualité du travail et à la notion de groupe, notion essentielle dans l'activité théâtrale. Rendez-vous en septembre et bonnes vacances !

Contacts

Didier Beaudet : 06 22 74 75 14
ou 02 43 66 11 53



FAMILLES RURALES



SÉJOUR À LA NEIGE DU 13 AU 20 FÉVRIER 2010

Argentré, samedi 13/02/10 – 4 h 40 – 46 lève-tôt (+ le chauffeur) se sont retrouvés, square de l'ancienne mairie, les yeux encore embrumés par une nuit un peu courte.

Aucun retardataire à déplorer !

5 h 00 : Départ en car, direction les Alpes.

Après avoir pris 2 personnes supplémentaires en région parisienne, nous avons traversé la France qui était revêtue d'un plus ou moins épais manteau de neige quasiment tout au long du parcours.

Sollières-Sardières, samedi 13/02/10 – 20 h 00 – Arrivée au Centre Anjou-Vanoise, en Savoie, après plus de 15 heures de car dont 3 heures de bouchons entre Lyon et Chambéry. Enfin ! Une famille nous a rejoints en voiture. Un bon dîner nous attend.

Le groupe, enfin constitué, a pu profiter des plaisirs de la neige (ski alpin et raquettes sur le domaine skiable de VAL CENIS VANOISE et chemins environnants) et de la montagne (fromages, génépi et autres spécialités locales) jusqu'au 19/02/10 au soir.

Argentré, samedi 20/02/10 – 8 h 00 – Retour à Argentré où une équipe



Le centre Anjou-Vanoise

de bénévoles de l'association locale nous a accueillis avec café, chocolat chaud et viennoiseries.

53 personnes (+ notre chauffeur Roger), âgés de 1 an ½ à 80 ans, ont participé à ce séjour, soit 19 familles (3 d'Argentré, 2 de Bonchamp, 1 de St Cénéry, 3 de Laval, 1 de St Berthevin, 1 de Changé, 1 d'Ahuillé, 1 de Villiers-Charlemagne, 1 d'Aron, 1 du Corps ainsi qu'1 d'Ile et Vilaine, 1 de l'Orne, 1 du Val d'Oise et 1 de Moselle.)

L'enneigement était bon et la météo correcte. Toute cette semaine s'est déroulée dans une très bonne ambiance et nous avons déjà pris plaisir à nous retrouver depuis pour échanger photos, souvenirs etc... Nous envisageons de nous revoir début septembre pour un pique-nique.

Cette 3^e opération a été un succès, même si l'on peut déplorer la faible

participation argentréenne, et rendez-vous est déjà pris en 2012 pour une nouvelle édition.

Si notre projet vous intéresse, vous pouvez dès à présent prendre contact avec Marie-Noëlle THUAULT au 02 43 37 31 35

VOTRE ATTENTION SVP !

À compter de la reprise des activités sportives de septembre 2010 (gymnastique, yoga et step), aucune inscription ne sera acceptée sans certificat médical, conformément à la réglementation. Un certificat par activité est IMPÉRATIVEMENT nécessaire. Prenez rendez-vous dès à présent avec votre médecin de famille.

Inscriptions lors de « Associations en fête » le samedi 4 septembre de 14h à 18h et le mardi 7 septembre de 17h à 19h à l'ancienne mairie.



ADMR, Premier réseau français de proximité

Connaissez-vous L'ADMR D'ARGENTRE ?



Plus de 150 emplois équivalents
temps plein créés en 3 ans

Près de 35 salariés

L'association locale ADMR d'Argentré

implantée sur 6 communes

(Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné, Parné/Roc et Soulgé/Ouette)

a apporté des services sur mesure

à environ 291 personnes aidées en 2009.

Notre association est agréée association de services aux personnes, AGREMENT SIMPLE et AGREMENT QUALITE.

- Vous recherchez une meilleure qualité de vie,
- Vous voulez être soulagés des tâches quotidiennes,
- Vous voulez faire garder vos enfants ou une personne de votre entourage fragilisée par l'âge, la maladie ou le handicap,

Quels que soient votre âge, votre situation, l'ADMR d'Argentré vous aide à trouver la solution adaptée à vos besoins.

Elle intervient rapidement. Vous ne vous engagez pas dans la durée...

Ménage

Repassage

Petits travaux
de bricolage ou
de jardinage

Portage de repas



Photos studio SAUVAGE

Accompagnement

Garde à
domicile

Téléassistance

Vous pouvez déduire de vos impôts 50 % des sommes versées.

Nous acceptons les CESH préfinancés ou titres CESH.

L'ADMR s'occupe des formalités administratives : démarches auprès des financeurs, bulletins de paie, déclarations URSSAF ... Elle prend en charge également la gestion du personnel : recrutement, remplacement et formation.

Ouverture au public :
Du lundi au jeudi de 10h à 12h
Le vendredi de 14h à 15h30

En dehors de ces permanences, laissez un message sur le répondeur, ce dernier est relevé tous les jours.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter un responsable bénévole au : **06.76.02.91.58**

Pour faire appel à nos services, contactez-nous : **Association d'Argentré ☎02.43.68.15.41**

CLUB DES AÎNÉS VALLÉE DE LA JOUANNE

Les adhérents du Club des aînés se sont réunis pour leur 35^e Assemblée générale, le 14 janvier 2010.

Le club compte aujourd'hui 109 adhérents. Les élections ont été l'occasion d'accueillir Annick Quinton au conseil d'administration tandis que Christiane Davoust, trésorière depuis 14 ans a souhaité laisser sa place. Le 27 février, au cours d'un repas amical, le président Emile Brault a accueilli les nouveaux, et rendu hommage à Christiane Davoust en présence de M. le Maire Christian Lefort. Elle a reçu une fleur et un cadeau souvenir.

51 aînés ont participé au voyage d'une journée à la Michaudière le 27 avril 2010 : promenade en carriole au cœur des vergers



de poiriers typique du domfrontais, visite humoristique de la ville thermale de Bagnoles de l'Orne, découverte de la ferme

du cheval de trait de la Michaudière avec le spectacle de chevaux de trait percherons et cobs normands. Une belle journée !

Bonnes vacances à tous !

le président

Président : Émile Brault

Vice-présidents : Raymond Seby et

Bernard Réauté

Secrétaire : Thérèse Guilmeau

Secrétaire adjointe : Annick Quinton

Trésorière : Marie Brault

Trésorier adjoint : Bernard Mézière

Membres : Marie Garry, Jeanine Mézière,

Bernadette Pinot, Cyr Vannier, Michel

Planchais, Claude Sevin

AAPPMA « LA JOUANNE » SOCIÉTÉ DE PÊCHE ARGENTRÉ-BONCHAMP



Cette association regroupe les passionnés de la pêche qui prennent plaisir sur les rives de la Jouanne. L'approvisionnement en alevinage et la gestion des frayères s'est effectués en début d'année. Des vésicules (œufs de brochets) ont été

déversées dans 3 de nos frayères. Ce qui a permis de rempoissonner le cours d'eau de la Jouanne d'environ 2000 brochets de 7 à 10 cm.

La pêche : Un loisir, un moment de détente pour petits et grands... !

Contact :

Francis GOUGET au 02 43 37 37 32

Nous vous rappelons que les cartes de pêches sont en vente chez nos dépositaires suivants :

Café « Chez Juliette » à Argentré

Bureau de Tabac d'Argentré

(M. et M^{me} ROBINET)

Café-Brasserie à Louvigné

(Laurence JUMELAIS)

Méli Mélo Fleurs et Déco

à Bonchamp

Bar Tabac, 1 place de l'église à Bonchamp

(Thierry GOUDET)

COMICE AGRICOLE CANTONAL D'ARGENTRÉ

Les responsables du comice agricole cantonal ont élu leur nouveau bureau. M. Didier MOTTIER reprend la présidence. Il sera secondé par deux nouveaux vice-présidents : Marilyne BRAULT (la Chapelle Anthénaise) et Georges DELLIÈRE (Argentré).

La trésorerie sera suivie par Michel GOMBAULT et le secrétariat sera assuré



par Geneviève HOUSSEAU.

Le prochain comice agricole aura lieu le samedi 26 juin dans l'allée d'Hauterives à Argentré, à partir de 9H00. Il sera suivi par une soirée dansante avec entrecôte-frites, animation par l'orchestre Oxygène !
Didier MOTTIER



SECTION RANDONNÉE PÉDESTRE

Le 17 janvier, une quarantaine de randonneurs s'est retrouvée au pied du château de Vitré, pour découvrir la vieille ville, accompagnée de Nicole Villeroix dont les commentaires furent très appréciés. Nicole Villeroix nous propose une journée culturelle sur la ville de Nantes l'an prochain, sortie à l'étude !

L'association compte actuellement 97 adhérents et licenciés.

Assemblée Générale le 17 octobre 2010.
Pour la prochaine saison, le certificat médical sera obligatoire 🍀

Contact

Maurice Bourdais

Email : rando@argentre.fr

Site : <http://www.argentre.fr/rando>



US ARGENTRÉ SECTION BADMINTON

La saison 2009/2010 aura été une année de réussite pour la section badminton de L'US Argentré. La nouvelle section ados fonctionne très bien sous l'encadrement de Cyrille Prual et nos jeunes ont été très assidus aux cours, preuve que la pratique de ce sport les intéresse. Un tournoi adultes/ados s'est déroulé en juin pour clôturer leur année d'entraînement. Merci à Tanguy, Jérémy, Baptiste, Hélène, Mégane, Léa, Charlotte, Manon, Lucie, Marine d'avoir été les précurseurs et nous espérons que nous pourrions pérenniser cette section ados (USA BADO).

Pour les adultes, une légère baisse d'effectifs a été enregistrée mais la section compte dans ses rangs 28 licenciés (13 loisirs et 15 compétiteurs) et malgré le froid dans le complexe sportif (entre novembre et mars) un noyau dur d'assidus a continué d'utiliser la salle pour les entraînements et les matchs. À noter que l'équipe qui a participé au championnat D4 a terminé deuxième sur les dix équipes engagées, ce qui est une performance pour le club

qui n'existe que depuis 3 ans. Cet exploit (sur les 16 matchs joués, 14 sans défaites) a été possible grâce à une bonne cohésion d'équipe mais aussi grâce au capitaine, Eric Delauge.

Frédéric Durand sera le nouveau président de la section pour la saison 2010/2011. Stéphane Galli, fondateur du club en 2006 quitte donc ses fonctions mais

reste un membre actif du club.

Rendez-vous donc à « Associations en fête » le samedi 4 septembre et si le badminton vous intéresse, venez visiter notre stand 🍀

Contact

usabad53@yahoo.fr



Nuit du Bad le 20 mai 2010



SECTION FOOT

La saison 2009/2010 touche à sa fin. D'un point de vue sportif, les résultats des équipes seniors ne sont pas à garder en mémoire. L'équipe première redescend en troisième division de district, l'équipe réserve se maintient de justesse en quatrième division.

Du côté des jeunes, les équipes U17, U15 et U13 évoluent en championnat départemental. Des félicitations pour les équipes U17 et U13 qui ont obtenu leurs billets pour la division supérieure lors de la première phase, et qui ont eu de très bons résultats en deuxième phase.

L'effectif de l'école de foot est stable avec une bonne participation des enfants toute l'année, malgré les conditions climatiques qui n'ont pas été très bonnes. Ces dernières ont beaucoup perturbé la pratique du football cette année.

Une nouveauté pour la saison prochaine, l'école de foot pourra accueillir les enfants dès l'âge de 5 ans. Nous vous rappelons également, que le football n'est pas un sport exclusivement masculin. Nous serions très fiers de compter des filles licenciées au sein de notre club. De début à fin septembre, votre enfant pourra participer, sans engagement de sa part, aux entraînements du mercredi.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des bénévoles qui s'investissent pour le club et nous lançons un appel à toutes personnes qui souhaiteraient nous donner un peu de leur temps, ceci quelles que soient leurs compétences. Un grand merci, aussi, à l'ensemble de nos sponsors qui nous soutiennent régulièrement.

Le club lance un appel à tous les joueurs, de débutants à seniors, qui souhaiteraient

rejoindre nos équipes. Il nous faut absolument recruter des joueurs en U17 c'est-à-dire nés en 1994 et 1995. N'hésitez pas à prendre contact avec nous le plus rapidement possible.

Le club sera présent lors des « Associations en fête » le samedi 4 Septembre 2010.

Date à retenir : Soirée choucroute le 20/11/2010.

Bonnes vacances à vous tous et rendez-vous sur les terrains en septembre !

Suite à l'assemblée générale, le bureau a été renouvelé comme suit :

*Président : Laurent Besnier
02 43 37 37 10*

Secrétaire : David Leroisnier

Trésorier : Bertrand Lenain

Trésorier-adjoint : Jacques Boivin

Secrétaire-adjoint : Cédric Rousseau

Vice-Présidents : Jacques Boivin, Olivier Bravin

SECTION BMX



Le BMX Argentré compte 51 adhérents âgés de 5 à 49 ans garçons et filles, encadrés par six bénévoles. Les entraînements ont lieu deux fois par semaine, le mercredi et samedi après-midi. En moyenne 27 d'entre eux se déplacent régulièrement sur les courses régionales.

De bons résultats pour les pilotes du BMX Argentré, douze ont été récompensés au niveau régional, sept sont montés sur le podium.

Quentin Gesbert en poussin est deuxième, Thibaud Champion en cadet est premier, Niels Foucher en cadet est troisième,

Rodolphe Cuguen en master est deuxième, Terry Besnier en 17-29 ans est troisième, Florian Genest en élite régional est premier, Thomas Grassin en élite régional est deuxième.

Une dizaine de pilotes a participé aux courses nationales, là aussi de bons résultats, trois d'entre eux ont accédé à plusieurs reprises à la grande finale et sont montés sur le podium. Trois pilotes sont provisoirement classés dans les seize premiers. Océane Besnier en minime est troisième, Martin Champion en minime est septième, Thomas Grassin en cadet est quatrième.

Le BMX Argentré remercie les pilotes ainsi que leurs parents pour leur participation et vous donne rendez-vous le samedi 28 août pour la course promotionnelle qui aura lieu en semi nocturne ; à l'occasion une soirée moules-frites sera organisée !

Contacts

Genest Lionel (président) :
02 43 02 57 19

Besnier Fabrice (secrétaire) :
02 43 01 10 38

Tiercelin Fabrice (trésorier) :
02 43 37 86 57



SECTION TENNIS



DÉCOUVRIR LE TENNIS, VOUS PERFECTIONNER, INTÉGRER UNE ÉQUIPE POUR LA COMPÉTITION...

La section tennis vous offre toutes ces possibilités, les cours sont assurés par des entraîneurs diplômés. Ils se déroulent le jeudi et le vendredi soir au complexe sportif.

POUR LES JEUNES...

L'organisation de l'école de tennis se fait par catégorie d'âge et par niveau de jeux avec possibilité d'avoir une deuxième heure d'entraînement. La progression est conditionnée, comme dans d'autres

sports, par du temps de jeu et de la compétition. Afin de motiver vos enfants et leur permettre de progresser, nous vous invitons à venir jouer avec eux (à un tarif spécial).

Deux animations découvertes pour vous permettre de découvrir le déroulement d'une séance :

- Jeudi 9 septembre 2010
 - Vendredi 10 septembre 2010
- à partir de 17h pour les enfants nés en 2003-2004-2005 concernés par le mini-tennis.*
- à partir de 18h pour les enfants nés de 1993 à 2002, possibilité de venir découvrir le tennis aux dates ci-dessus.*

ET POUR LES ADULTES

Différentes possibilités sont offertes :

- En loisirs avec un partenaire (tarif particulier pour cette formule)
- Possibilité de prendre des cours avec un professeur breveté d'État
- Jouer en compétition
- Prendre une licence pour jouer avec son enfant.

QUAND ET COMMENT S'INSCRIRE ?

- **Le samedi après-midi 4 septembre 2010** place de la mairie à ARGENTRÉ à l'occasion de la journée « associations en fête ».
- **Jeudi 9 et vendredi 10 septembre** au complexe sportif avec possibilité de découvrir le tennis à l'occasion des permanences au club.
- **Pour pratiquer le tennis pendant l'été 2010** (du 20 juin à fin septembre sur le court extérieur)
 - Tarif adulte 20 euros
 - Tarif jeune 12 euros
- **Pour votre inscription :**
 - Prévoir un chèque caution de 30 euros pour la clé du terrain qui vous sera rendue dès restitution de la clé.
 - Le certificat médical étant obligatoire, nous vous demandons de prendre vos dispositions pour nous en laisser une copie lors des permanences d'inscriptions.
 - Possibilité pour les jeunes de venir découvrir gratuitement la pratique du tennis jusqu'aux vacances de la Toussaint.
 - Possibilité de règlement en plusieurs fois.

LE CLUB DE TENNIS C'EST ÉGALEMENT ...

- Des événements sportifs de niveau régional avec :
- En juin, un tournoi jeunes
- Fin décembre, début janvier, un tournoi seniors.

Nous sommes à la recherche de partenaires pour mieux doter ces événements.

À QUI VOUS ADRESSER ?

Jean Marie VERGER : 06 81 86 05 14
 Thierry ROCHER : 02 43 02 91 20
 Marcel CHESNAY : 02 43 37 32 23
 Un bulletin d'informations sera distribué dans les boîtes aux lettres fin Août avec tous les compléments d'information





LE 30^E RALLYE RÉTRO S'EST ARRÊTÉ À ARGENTRÉ

Le 30^e rallye retro organisé par les Amateurs Mayennais de Véhicules Anciens s'est arrêté à plusieurs reprises à Argentré le samedi 13 juin. 82 véhicules (datés de 1908 à 1983) pouponnés, rutilants et une dizaine de motos se sont laissé admirer par les nombreux spectateurs.



Un organisateur heureux



La voiture la plus ancienne (1908) a remporté le 1^{er} prix





DEVENIR SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE AUJOURD'HUI, À ARGENTRÉ, ILS ONT BESOIN DE VOUS !



*Vous avez envie d'une activité sortant de l'ordinaire, Vous voulez vous engager au service des autres,
Vous aimeriez acquérir des compétences nouvelles, Vous aspirez à un enrichissement personnel,
DEVENEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE*

Comme chaque année, à pareille époque, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Mayenne engage sa session de recrutement de nouveaux Sapeurs Pompiers Volontaires.

Il faut savoir que sur notre département, 46 Centres de Secours sur les 49 existants sont servis exclusivement par des Sapeurs Pompiers Volontaires. C'est dire combien les 1350 volontaires opérationnels en Mayenne sont indispensables pour assurer les secours au quotidien.

Cette année encore, les Services de Secours doivent recruter un peu plus de 100 futurs Sapeurs Pompiers Volontaires pour combler les départs et maintenir le niveau de secours. C'est donc un véritable appel aux bonnes volontés que lancent les Sapeurs Pompiers de la Mayenne, dont ceux d'Argentré, pour pouvoir continuer à toujours répondre présents, en tous lieux et en toutes circonstances, quand le « BIP » ou la sirène les appelle et que, bien souvent, le destin d'une vie est en jeu.

Aujourd'hui, les Sapeurs Pompiers d'Argentré ont aussi besoin de vous ! Toutes les personnes intéressées, femmes et hommes, seront les bienvenus et accueillis à bras ouverts.

QUELLES SONT LES CONDITIONS À REMPLIR POUR DEVENIR SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE ?

- jouir d'une certaine disponibilité en journée,
- avoir 16 ans au moins et 45 ans au plus,
- jouir de ses droits civiques,
- être reconnu apte physiquement et médicalement,
- mesurer au moins 1,60 m,
- être à jour de ses vaccinations,
- être titulaire du diplôme de Prévention et Secours Civiques niveau 1 (P.S.C. 1) ou de l'Attestation de Formation au Premier Secours (A.F.P.S.) ou être inscrit à une session de formation,
- résider ou travailler à moins de 3 km d'un centre de secours.

COMMENT CELA MARCHE ?

C'est très simple, dans un premier temps, il est conseillé de rencontrer le chef de centre pour « prendre la température ». En effet, peu de personnes savent précisément ce que cela implique d'être Sapeurs Pompiers Volontaires. Dans un deuxième temps, il faut retirer un dossier de candidature, puis le compléter et le rendre avant la date limite de dépôt (mi-septembre). Enfin et surtout, il faut avoir envie de rejoindre les sapeurs pompiers. Simple, non ?

COMMENT SE DÉROULENT LES RECRUTEMENTS ?

Tests physiques

- 50 mètres nage libre non chronométré
- Passage en équilibre sur une poutre à 5 mètres de hauteur
- Course à pied : 1 000 mètres en moins de 5 minutes pour les hommes, en moins de 6 minutes pour les femmes

ATTENTION : le candidat devra impérativement avoir passé une visite médicale préalable à ces tests physiques pour avoir le droit de s'y présenter. Il sera convoqué et devra obligatoirement se présenter devant le médecin sapeur-pompier aux dates et heures indiquées.

Tests de connaissances

- Mathématiques (calculs simples)
- Capacité à communiquer (répondre par écrit à des questions à partir d'un document)
- Logique (test psychotechnique)

Contact

Sergent Chef BERTIN Eric, Chef du Centre d'Incendie et de Secours d'Argentré
Tous les lundis soir à partir de 18h00 à la caserne, rue du Vallon
Tél. : 02 43 37 86 66



ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG

BÉNÉVOLE DE BONCHAMP-LES-LAVAL, ARGENTRÉ, LOUVIGNÉ



Une nouvelle association est née début 2010 : l'association intercommunale des donneurs de sang de Bonchamp, Argentré et Louvigné.

Sous tutelle de l'Établissement Français du Sang au niveau départemental,

l'association souhaite doubler le nombre de poches de sang collectées sur le secteur. Pour se faire connaître auprès de la population un logo a été dessiné et un site internet sera créé. De plus, Mickaël Cousin-Beaussier, secrétaire adjoint, va se former à l'intervention en milieu scolaire pour sensibiliser les jeunes dans les écoles des 3 communes.

LES PROCHAINES COLLECTES DE SANG MOBILES À LA SALLE DES FÊTES DE BONCHAMP, ROUTE DU MANS :

Les jeudis 1^{er} juillet, 2 septembre et 4 novembre de 15h30 à 19h30

Une collecte de sang sur la commune d'Argentré est à l'étude pour 2011.

Vous souhaitez donner votre sang pour la première fois :

- vous devez avoir entre 18 et 65 ans
- vous devez être en bonne santé et

- peser au moins 50 kg
- munissez-vous d'une pièce d'identité
- ne venez jamais à jeun

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG

Contacts

Président :

Éric Meignan
nouvelvag@wanadoo.fr
02 43 37 76 85

Vice-président et correspondant de Louverné :

Yves Lapierre
02 43 37 36 67

Secrétaire :

Yannick Cormier
yan.cormier@wanadoo.fr

Correspondant d'Argentré :

Daniel Lesaint
lesaintdaniel@neuf.fr
02 43 37 35 71

HONNEUR AUX ANCIENS COMBATTANTS

Ce 8 mai 2010, à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, nous avons vécu un grand moment d'émotion avec la remise d'un diplôme d'honneur à 3 anciens combattants de la 2^e guerre mondiale.

Cette nouvelle reconnaissance de la Nation, à l'initiative du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, a permis de rappeler tout ce que nous devons à ces combattants, de leur dire toute notre gratitude. Louis Quinbèche, Camille Garry et Marcel Néel nous ont

permis de vivre libre, en paix, dans une démocratie. C'est inestimable ! Deux autres anciens combattants auraient dû être présents ce 8 mai, Yannick Le Tourneurs du Val et son épouse Anne mais la maladie de ce dernier n'avait pas permis leur présence et puis, quelques jours plus tard, M. Le Tourneurs du Val est « passé sur l'autre rive ». Revenons quelques instants sur ce remarquable soldat qui, avant de faire la guerre d'Indochine, fut l'un des tous premiers soldats de la 2^e DB. à participer à la

libération de Paris en août 1944, au côté du Capitaine Dronne dont il était le chauffeur. Outre la Présidence des anciens de la 2^e DB de la Mayenne, M. Yannick Le Tourneurs du Val a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur et a reçu la Médaille Militaire et la Croix Nationale du Mérite. Ces distinctions marquent bien toute la reconnaissance de la France. Avec M^{me} Le Tourneurs du Val, ces quatre soldats méritent un infini respect

Christian Lefort, Maire



Remise de diplômes du 8 mai 2010



Yannick Le Tourneurs du Val

SPANC

/ SYLVIE DRUET sylvie.druet@argentre.fr

RÉUNION PUBLIQUE DU JEUDI 27 MAI 2010 À ARGENTRÉ

M. Gérard Morin, président du SIAEP d'Argentré-sud (Syndicat d'assainissement et eau potable) a convié les argentréens le 27 mai 2010 à la salle des fêtes pour une information sur le diagnostic des installations d'assainissement non collectif (ANC), diagnostic imposé par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 (voir bulletin municipal de décembre 2009).

À Argentré, 200 installations sont concernées par l'ANC (autrement dit, elles ne sont pas raccordées au tout à l'égout). M. Morin a rappelé que, suite à un appel d'offres, la Saur avait été retenue pour effectuer ce diagnostic sur 7 communes du syndicat : Argentré, Bonchamp, La Chapelle-Rainsouin, Forcé, Parné, Louvigné et Soulgé (Bazougers, la 8^e commune du Siaep d'Argentré adhère au SPANC de Meslay-du-Maine)

M. Jean-Claude Girard, directeur de la Saur, a d'abord présenté ce qu'est le SPANC : un nouveau Service Public dont le SIAEP a pris la compétence : le but de ce service est de *s'assurer de la conception et de la bonne exécution des installations neuves, ainsi que de réaliser le diagnostic des installations existantes d'assainissement non collectif*. Ce diagnostic consiste en une visite des installations. Puis, M. François Chaigneau, technicien de la Saur qui effectuera les visites sur Argentré, a expliqué les enjeux du diagnostic. *Un diagnostic à ne pas confondre avec le contrôle de conformité des installations d'ANC neuves qui se fait à tranchée ouverte.*

Ici le diagnostic se fait sur les installations existantes et consiste en un état des lieux, une vérification de l'entretien et des conseils adaptés à votre cas. Le technicien qui fera la visite du diagnostic vérifiera que les rejets résiduels ne présentent pas de risques pour l'environnement (par exemple l'installation doit se trouver à plus de 35 m d'un puits utilisé pour la consommation humaine et ne doit pas polluer un ruisseau proche.) Il est là aussi pour vous conseiller dans l'entretien de votre installation pour lui assurer une meilleure efficacité le plus longtemps possible ;

À la suite de la visite, l'installation est déclarée « acceptable » ou « acceptable avec réserves » ou « non acceptable » et il vous en coûtera 60 € dans tous les cas ; Une vieille installation, qui n'est bien évidemment pas dans les normes actuelles, peut très bien être déclarée « acceptable » si elle ne provoque aucune nuisance à des voisins ou à la nature (étang ou ruisseau à proximité.) Le technicien qui visitera chaque installation a aussi pour rôle d'apporter des conseils afin de pérenniser l'installation. Les 60 € de redevance demandés peuvent donc, à long terme, faire réaliser des économies.

Quelques conseils pour un bon fonctionnement de sa fosse :

- Nettoyer régulièrement le filtre en sortie des fosses toutes eaux si vous voulez éviter un débordement de la fosse.
- Si vous avez un bac à graisse, le vider

une à deux fois par an pour éviter de colmater vos filtres.

- La ventilation d'air en amont et en aval de la fosse est indispensable pour assurer le bon travail des bactéries, attention la ventilation en sortie de fosse est trop souvent manquante.

Enfin, une fosse qui fonctionne bien doit être vidangée tous les 4 ans environ, par un vidangeur agréé.

Quelques réponses aux questions posées dans l'assistance :

La loi impose des contrôles tous les 4 ans minimum et 8 ans maximum. Le SIAEP statuera sur la périodicité du contrôle lors d'une prochaine réunion du Comité Syndical.

Si vous avez des travaux à faire, le technicien constatera si les travaux recommandés ont été effectués lors de sa visite suivante dans 4 à 8 ans.

Aujourd'hui sur 85 % environ des diagnostics faits sur la Mayenne : 40 % seraient non acceptables et 8 % mettraient en danger la salubrité publique

La loi du Grenelle 2 impose qu'un diagnostic soit fait lors d'une transaction immobilière et ce, dès le 1er janvier 2011. Aujourd'hui, beaucoup de futurs acheteurs le demandent.

Petit rappel :

un puits doit être déclaré en préfecture, sinon il n'est pas question de porter réclamation si un voisin installe un ANC à moins de 35 m.

Cet échange a satisfait les personnes présentes qui sont reparties rassurées ☺

CONSULTATION CITOYENNE À ARGENTRÉ

/ ANTOINE RIVIÈRE antoine.riviere@argentre.fr

Mieux cerner les pratiques des Argentréens et leurs attentes était l'objectif fixé par la nouvelle équipe municipale. C'est ainsi qu'une enquête consultative a été menée en porte-à-porte sur la commune, courant Avril et Mai. La réalisation et l'administration de cette enquête ont été confiées à des étudiantes en BTS Assistant de Gestion PME-PMI au Campus ISCAL (enseignement supérieur d'Haute Follis à Laval)

C'est essentiellement Céline Wibault qui pilote cette opération en collaboration d'Olivier Benard et de la

commission communication.

L'ensemble des conseillers municipaux et les adjoints ont été pleinement associés à la conception et aux tests du questionnaire.

L'enquête compte une centaine d'interviews, réalisées auprès d'un échantillon représentatif de la population d'Argentré. Le dépouillement des résultats est en cours.

Merci encore à tous les participants, et rendez-vous pour les résultats détaillés de l'enquête dans le bulletin municipal de Décembre 2010 ☺



UNE NOUVELLE ENTREPRISE À ARGENTRÉ : BÂTIR « RELAXE »

Cédric Louvrier s'est installé à Argentré depuis 2 mois pour permettre à son épouse de se rapprocher de son lieu de travail. Il arrive de Vendée où il travaillait comme plâtrier. C'est là qu'il a eu l'idée de créer sa propre entreprise : un annuaire du bâtiment sur internet à destination des professionnels et des particuliers. Sylvie Druet est allée à sa rencontre.



Quel est l'intérêt de votre projet par rapport aux annuaires existants ?

J'ai cherché à faire un site facile d'accès pour tous. Le particulier qui cherche un artisan local ou une entreprise pour effectuer des travaux peut l'atteindre en 4 clics : département, canton, corps de métier et entreprise choisie. Là, il a accès à un descriptif complet de l'entreprise : son dirigeant, le nombre de salariés, n° d'assurance, les labels etc... et il peut aussi voir en photo des travaux réalisés par l'entreprise. Il peut, également, faire une recherche par mot clé en remplissant un champ.

Et il y a un plus...

Oui, c'est plus qu'un simple annuaire de référencement, j'ai souhaité faire un annuaire qualité et j'attribue des pouces (de 1 à 5 pouces) en fonction de la satisfaction ou la déception des particuliers qui ont fait faire des travaux dans les entreprises référencées sur mon site. Mais attention, je me déplace pour voir

le client mécontent et l'entreprise en cause pour apprécier le bien fondé des réclamations ou des compliments. L'entreprise inscrite s'est engagée sur une charte de qualité (respect des délais, qualité de l'accueil, qualité du travail et des finitions, service après-vente) et ce sont ces points qui sont notés par les clients et vérifiés par moi-même pour attribuer les pouces. Au départ tout le monde part avec un pouce. J'ai, par ailleurs, décidé de me limiter à 300 entreprises par département pour garantir la qualité.

Sur quelles compétences vous appuyer vous pour évaluer la « Qualité » du professionnel ?

Je suis très manuel et j'ai beaucoup appris au contact des différents corps de métier qui intervenaient dans l'entreprise où je travaillais en Vendée. J'ai aussi suivi une formation en électricité. Pour les travaux que je ne sais pas apprécier, je fais appel à des relations plus

compétentes que moi.

Quelles démarches doivent faire les professionnels souhaitant apparaître sur votre site ?

Ils en font la demande sur le site www.bati-relaxe.fr ou par courriel à bati.relaxe@voila.fr et je vais toujours les voir pour établir le contrat avec eux. Pour eux, l'annuaire est payant mais à un prix très raisonnable. Chaque entreprise peut être référencée dans 4 corps de métiers et peut mettre 4 photos par catégorie (15 prochainement). Je propose un contrat de 3 ans au cours duquel ils peuvent modifier toutes leurs informations et photos gratuitement.

Un mot sur la taille de votre entreprise.

Pour le moment, je suis seul, le site n'a été mis en place que fin août 2009 et n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière. Aujourd'hui j'ai 70 entreprises référencées en Vendée. La Mayenne et le Maine et Loire seront opérationnels courant juillet, puis il y aura la Sarthe et la Loire atlantique avec, à terme, une vraie activité professionnelle pour moi et des embauches !

Contact :

Cédric Louvrier, La Motte, 53210 Argentré, tél. 02 43 68 68 93 ou 06 99 20 14 41 ou bati.relaxe@voila.fr www.bati-relaxe.fr

AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL, LA RECHERCHE D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE DEVIENT PLUS SIMPLE !

Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ? Connectez-vous sur le nouveau site du Conseil général

www.assistantsmaternels53.fr

Un service utile et facilement accessible pour vous guider dans vos recherches.

Grâce à ce nouveau service, vous pouvez sélectionner, selon votre critère de priorité, les assistant(e)s maternel(le)s répondant au mieux à vos souhaits.

• une recherche facile par secteur géographique autour d'une adresse ou

sur un trajet entre deux adresses. Le plan du quartier ou du secteur demandé s'affiche ;

• une sélection en fonction de différents critères : jours, plages horaires...

• des informations complètes sur l'agrément et les coordonnées.

• une présentation personnalisée : cadre d'accueil, prestations, disponibilités immédiates ou futures ;

• des informations sur le fonctionnement des maisons d'assistant(e)s maternel(le)s et la mission des relais assistant(e)s maternel(le)s

Les parents qui ne disposent pas d'une connexion à internet peuvent obtenir la liste des assistant(e)s maternel(le)s, qu'il(elle)s travaillent à domicile ou en maison d'assistant(e)s maternel(le)s, auprès des mairies, relais assistant(e)s maternel(le)s ou antennes solidarité du Conseil général !



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF :

LES NOUVELLES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LAVAL AGGLO

De nouveaux aménagements et une modification des collectes en porte à porte vont être mis en place pour améliorer la qualité du service de collecte des déchets de Laval Agglo et favoriser le tri des emballages recyclables.

LES NOUVEAUTÉS :

Collecte des ordures ménagères une fois par semaine sur les 20 communes de l'agglomération avec dotation de conteneurs OM (ordures ménagères) dédiés à chaque habitation, à partir d'avril 2011

Collecte sélective en porte à porte, une fois tous les 15 jours, sur les 20 communes avec dotation de conteneurs CS (collecte sélective) : vous y mettez papiers, cartonnages, plastiques et boîtes de conserves...

Fourniture des conteneurs OM et CS aux habitants de l'agglomération et information par des ambassadeurs de tri auprès des habitants de octobre 2010 à avril 2011. Collecte sélective à partir d'avril 2011

Maintien de la collecte sélective du verre aux points d'apport volontaire habituels.

Mise en place de conteneurs enterrés dans les nouveaux lotissements du Pré Maugé et des Gasneries, pour améliorer les problèmes de salubrité et d'odeur, inciter au tri sélectif, supprimer le risque d'incendie et être accessible à toute heure.

QUESTIONS-RÉPONSES :

Je n'ai pas la place pour stocker deux conteneurs chez moi, est ce que je peux continuer à mettre des sacs ?

Si vous n'avez pas la place de stocker des conteneurs chez vous, une solution personnalisée vous sera proposée par les ambassadeurs de tri.

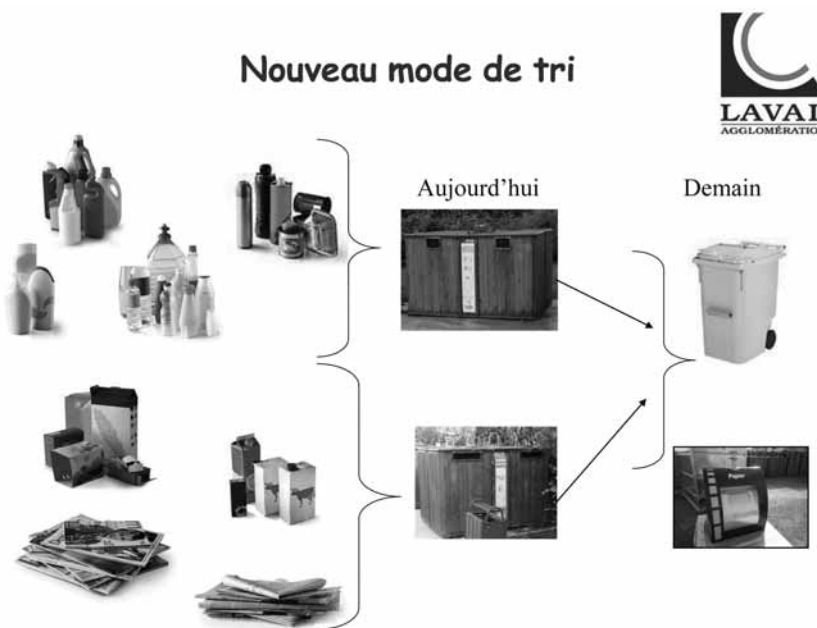
Je préfère ne pas stocker les emballages chez moi et souhaite continuer à aller aux conteneurs, vont-ils être maintenus ?

Lors de la mise en place de la collecte sélective des emballages en porte à porte, les anciens conteneurs de tri seront retirés. Il ne restera que le conteneur pour le verre.

J'habite en campagne, comment va se passer le tri sélectif pour moi ?

A l'emplacement où vous vous rendez pour mettre vos ordures ménagères, un conteneur pour les emballages recyclables sera installé.

Nouveau mode de tri



Je me suis achetée mon propre conteneur pour les ordures ménagères, vais-je quand même en avoir un avec Laval Agglo ?

Laval Agglomération va systématiquement vous distribuer deux conteneurs : un pour les ordures ménagères et un pour les emballages recyclables.

Je ne suis pas souvent chez moi et risque de ne pas voir le personnel d'enquête, comment faire pour récupérer mes conteneurs ?

Dans le cas où les enquêteurs ne verraient personne au domicile, un avis de passage sera laissé pour convenir d'un rendez-vous.

Aujourd'hui, on me demande de faire un effort de trier encore plus mes emballages, ma facture va-t-elle baisser ?

Une meilleure participation au tri va permettre d'obtenir des recettes supplémentaires de la part d'Eco-Emballages. Toutefois ces recettes supplémentaires ne seront pas suffisantes pour prendre en charge intégralement le surcoût lié au changement du mode de tri. Les élus de Laval Agglomération se sont engagés sur une augmentation de 1 % de la TEOM sur les 3 prochaines années.

Pourquoi ne pas faire payer en fonction de ce que l'on jette ?

La mise en place de la redevance incitative est à l'étude. Les conteneurs qui vous seront distribués sont évolutifs et pourront s'adapter à ce dispositif si celui-ci était retenu.

Si je fais une erreur de tri dans mon conteneur de collecte sélective, est ce qu'il est quand même collecté ?

Suivant l'erreur constatée, les agents de collecte peuvent rectifier le tri et ne vous laisser que le déchet inapproprié. Si plus de 25 % de votre bac contient des déchets non recyclables, celui-ci ne sera pas collecté. Un autocollant expliquant la raison de la non collecte sera apposé. Il conviendra soit de rectifier vous-même votre erreur, soit de présenter votre bac au moment de la collecte des ordures ménagères.

Pourquoi est ce que je dois continuer à aller aux Points d'apport volontaire pour le verre ?

La collecte du verre en porte à porte est difficile à réaliser : risque de projection lors du compactage, dégradation prématurée des véhicules de collecte... De plus lors du compactage, le verre explose en petits morceaux qui sont ensuite très difficiles à recycler.



GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES D'ARGENTRÉ-LOUVIGNÉ

Une section intercommunale regroupant Argentré et Louvigné vient d'être constituée avec pour président, Michel Gombault, vice-président Roland Blot, secrétaire Claude Groussard et trésorier Christian Lepecq.

Michel Gombault nous rappelle les animaux nuisibles rencontrés en Mayenne et nous indique les gestes et/ou les mesures à prendre pour s'en débarrasser.

LES RAGONDINS ET RATS MUSQUÉS

On les trouve dans les plans d'eau et les rivières. Ils détruisent les berges et transmettent des maladies telles que la douve et la leptospirose.

Leur élimination est de la responsabilité de la FDGDON (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) il y en a eu 19 de pris au Palis l'an dernier, par exemple.

- Toute l'année, un propriétaire peut piéger les ragondins sur sa propriété à l'aide de cage-pièges sans autorisation à condition de relever ses pièges tous les jours avant midi.

Pour des raisons de statistiques, il serait souhaitable de déclarer les prises en transmettant les queues à Michel Gombault.

- Si vous ne pouvez pas piéger vous-même, signalez-le à la mairie pour que la section intercommunale prenne des mesures et intervienne.

Il est à noter que les poisons sur les radeaux sont interdits depuis 3 ans.

RATS DOMESTIQUES

Si vous les avez vus dans les égouts : les signaler à la mairie qui préviendra la SAUR ; S'ils sont chez vous, c'est à vous de vous en débarrasser. Si vous utilisez un piège attention à ne pas le déposer sur la voie publique (pas dans la haie en bordure de votre propriété par exemple). Vous pouvez aussi vous procurer des produits souricides : la meilleure façon de procéder est de mettre le grain empoisonné dans un tuyau de gouttière (de 80 ou 100) posé par terre (ce qui protégera les chiens) et de remettre des grains jusqu'à temps qu'ils disparaissent.

CORBEAUX



Ils détruisent semences et fourrages et sont porteurs de maladie. Leur nombre doit donc être régulé. Leur destruction est du ressort de la DDT (Direction des Territoires), des lieutenants de l'ouvrier et des particuliers en fonction de normes administratives (se renseigner auprès de la DDT ou de Michel Gombault.) Une battue administrative peut être décrétée par la DDT et le lieutenant de l'ouvrier à la demande d'un propriétaire. De même

pour les corbeautières, pour lesquelles il faut faire une demande à la DDT.

FRELONS ASIATIQUES

Arrivés dans le port de Bordeaux en 2000 ils remontent vers le nord et ont atteint le Maine et Loire l'an dernier. Ils sont plus petits et plus colorés que nos frelons autochtones. Leurs nids sont accrochés en haut des arbres ce qui permet de les repérer. Ils détruisent les abeilles puisqu'ils s'en nourrissent, et surtout ils sont très venimeux (risque mortel) : il ne faut donc pas s'en occuper soi-même. Les signaler à la mairie qui fera appel à une société spécialisée après vérification par un agent communal.

CORMORANS

Le cormoran est un animal protégé. Il y a un quota de régulation attribué par la DDT à chaque département ; pour la Mayenne ce nombre vient de passer de 200 à 250. Il faut savoir que le cormoran commence à nicher en Mayenne, sa population va donc augmenter ce qui nécessiterait plus de régulation. Le cormoran est un gros mangeur de poissons (500g par jour environ) : depuis 3 ans, 1/3 des propriétaires ont arrêté d'exploiter leurs étangs à cause des cormorans. Résultat : les étangs ne sont plus vidés et vont s'envaser. Quant au plan d'eau d'Argentré, les cormorans prennent largement leur part à chaque alevinage.

LE COIN DU JARDINIER

/ SERGE BESCHER

L'été s'est invité plus tôt que prévu avec les grosses chaleurs du mois de mai et surtout un manque de précipitations.

Ce n'est pas pour autant que le fleurissement doit être compromis !

Pour pallier la sécheresse qui voudrait pointer son nez, voici une liste (non exhaustive) de végétaux peu gourmands en eau :

Les annuelles : Agastache honeyBee ; Zinnia profusion ; Gazania ; Tithonia fiesta del sol ; Reines marguerites ; Pourpier

Les vivaces : Sedum spectabilis, sauges, gaillardes, géraniums, euphorbes
Les arbustes : lavandes, phlomis fruticosa, spirées, rosiers paysagers (type emera)

Les graminées : Miscanthus, stipa, carex

Les 3 règles d'or du fleurissement réussi

- supprimer les fleurs à la plantation
- supprimer les fleurs fanées
- pailler les massifs ou les jardinières pour éviter l'évaporation

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

VIAUD Zoé

10 décembre 2009

COUPARD Timéo

22 décembre 2009

GAHERY Lizéa

29 décembre 2009

BERNARD Noa

22 janvier 2010

CAVAN Hortense

18 février 2010

DESCOTES Eloïse

26 février 2010

BOUILLY Gabriel

3 mars 2010

GASTON Kymilya

16 mars 2010

BOUVARD Léa

1 avril 2010

ROUEIL Jeanne

1 avril 2010

GANDON Louna

7 avril 2010

FONTAINE Léo

10 avril 2010

SOUVESTRE Chloé

14 avril 2010

LIOT Lily-Rose

18 avril 2010

HERRIAU Clémence

27 avril 2010

CHEVALIER Nathan

30 avril 2010

BARRIER Candys

3 mai 2010

MORTIER Gabriel

24 mai 2010

MARIAGES

LEGRAND Sylvain

et **DAVY Marina**

5 décembre 2009

CHEVALIER David

et **BONNET Camille**

17 avril 2010

BOURAKBA Oualid

et **MORIN Allison**

7 mai 2010

LELIEVRE Xavier

et **GUÉVEL Flavie**

22 mai 2010

DÉCÈS

Louis GISLOT

15 décembre 2009

Jacques BENARD

11 mars 2010

Thierry VANNIER

23 mai 2010

**Yannick LE TOURNEURS
DU VAL**

11 juin 2010

CALENDRIER DES FÊTES 2010

JUILLET

**29 : NUITS DE LA
MAYENNE AU CHÂTEAU
D'HAUTERIVES**

AOÛT :

28 : CHAMPIONNAT BMX

29 : BAL DES AÎNÉS

SEPTEMBRE :

4 : ASSOCIATIONS EN FÊTE

**12 : VIDE GRENIER DE
L'AMICALE LAÏQUE**

**18 : COURSES SEMI-
NOCTURNES DU BMX**

OCTOBRE :

**2 ET 3 : BOURSE AUX
VÊTEMENTS DES BABIES**

17 : BAL DES AÎNÉS

NOVEMBRE :

6 : REPAS DES AÎNÉS

7 : LOTO DE L'OGE

**13 : REPAS DE L'ATELIER
THÉÂTRE**

20 : REPAS DE L'US FOOT

**27 : BOURSE AUX JOUETS
DU PARADIS DES PTITS
LOUPS**

**27 : REPAS DES AÎNÉS
OFFERT PAR LA
MUNICIPALITÉ**

DÉCEMBRE :

**4 : NOËL ÉCOLES
PUBLIQUES**

**11 : SOIRÉE DANSANTE
DES SAPEURS-POMPIERS**

**17 : NOËL ÉCOLE ST CYR
ET STE JULITTE**

NOUVEAUX HABITANTS

Si vous avez des enfants scolarisés dans les écoles primaires d'Argentré,
Et si vous habitez à plus de 2 kms de l'école,
Sachez qu'un service de transport est organisé par Laval Agglo.
Pour en bénéficier, faites vous connaître à la mairie.



DÉCHETTERIE

Il y a encore trop de sacs d'ordures déposés près des conteneurs de tri sélectif. Avec Laval Agglomération, nous effectuons des contrôles, avec des amendes éventuelles à l'appui.

DÉCHETTERIES OUVERTES À TOUS LES HABITANTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

LIEUX	JOURS	HORAIRES
ARGENTRÉ à Louvigné Route d'Argentré	Lundi	9h30-12h
	Mercredi	14h-18h
	Jeudi	14h-18h
	Vendredi	9h30-12h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h
BONCHAMP Route de Louvigné	Lundi	14h-18h
	Mardi	9h-12h et 14h-18h
	Mercredi	14h-18h
	Vendredi	9h-12h et 14h-18h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h
LAVAL ZI de des Touches 02 43 67 07 84	Lundi	9h-12h et 14h-19h
	Mardi	9h-12h et 14h-19h
	Mercredi	9h-12h et 14h-19h
	Jeudi	9h-12h et 14h-19h
	Vendredi	9h-12h et 14h-19h
	Samedi	9h-12h et 14h-19h
	Dimanche	9h-12h
LOUVERNÉ Route de la Chapelle Anthénaise	Lundi	9h-12h
	Mercredi	9h-12h et 13h30-18h
	Jeudi	9h-12h et 13h30-18h
	Vendredi	9h-12h
	Samedi	9h-12h et 13h30-18h

À SAVOIR



Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.
Fermée le jeudi après-midi.

Tél. : 02 43 37 30 21

www.argentre.fr

mairie@argentre.fr

Horaires de la bibliothèque :

- les mercredis de 14h à 18h
- les samedis de 10h30 à 12h
et de 14h à 16h

<http://argentre.fr/biblio>

La Poste :

Guichet : tél 02 43 37 84 81

ouverture des guichets :

Lundi au samedi de 9h à 12h et
le vendredi de 14h15 à 17h30

levée de la boîte aux lettres

Poste : 16h30 du lundi au
vendredi, 12h le samedi

Les permanences du conciliateur du canton d'Argentré :

M. André Troadec à la mairie
d'Argentré de 10h à 12h
le 2^e mercredi de chaque mois.

Pour tout renseignement,
appeler la mairie au
02 43 37 30 21

Presse

Ouest France :

André Dorgère :
02 43 37 33 17 ou 06 84 35 39 45
[courriel : andre.dorgere@wanadoo.fr](mailto:courriel:andre.dorgere@wanadoo.fr)

Courrier de la Mayenne :

Stéphane Galli :
02 43 02 73 13
Courriel : coumayargentre53@yahoo.fr

Responsable de publication : Christian Lefort

Responsables de rédaction : Coralie Cavan et Sylvie Druet

Création et impression : Imprim'Services - 02 43 53 21 00



Contacts bulletin :

sylvie.druet@argentre.fr
coralie.cavan@argentre.fr

RAID NATURE ET DÉCOUVERTE

15 ET 16 MAI 2010



Prêt pour le départ du run'n'bike ?

le 15 mai au soir



Le canoë

le 16 mai au matin



**La course
d'orientation**



**Le pont japonais
avec classe**



La tyrolienne
était ouverte à tous

Exposition des Talents cachés d'Argentré

20 et 21 mars 2010

Organisée par
la municipalité

